A. MOUTON,
GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Au Juge de la Paroisse d'Orléans.

ATTENDU la résignation de FELIX LA[illegible]TUT, représentant de la paroisse d'Orléans, [illegible] siège devenu vacant, j'ordonne par le présent [illegible] qu'une élection aura lieu dans [illegible] paroisse susdite, aux lieux habituels d'élections, [illegible] lundi, dix-huitième jour de décembre prochain, [illegible] la vacance occasionnée comme il est dit ci-dessus, et que la dite élection sera conduite conformément à la loi.

[L. S.] Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat à la Nouvelle-Orléans, ce vingtième jour de novembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante trois et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique le soixante-huitième.

A. MOUTON,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
ROBERT CARTER NICHOLAS,
Secrétaire d'Etat.
21 nov—

QUARTIERS GENERAUX.
Nouvelle Orléans le 20 novembre 1843.
ORDRES GENERAUX No. 2.

Conformément aux lois de l'Etat,
1o. Les régiments suivans de la première brigade de la milice de la Louisiane, savoir:
Les 4e, 24, 42, 43, 44, 45, 46 et 47me, s'assembleront pour une inspection générale dans la plaine des chênes, ville de Lafayette, à midi, le lundi 18 décembre prochain.
2o. Tous les officiers sont invités à être habillés en grand uniforme.
3o. La Légion de la Louisiane, le bataillon Washington, et le régiment des volontaires de la Louisiane, s'assembleront à leur lieu habituel de rendez-vous pour une inspection générale le 23e. jour de décembre prochain.
Par ordre du commandant en chef.
JOHN S. ARMAND,
Adjud. et inspecteur général
22 nov—3pe

JEUNE GARDE A CHEVAL.
Vous êtes prévenus que le comité d'administration aura lieu samedi prochain 25 du courant, à 6 heures du soir, chez le camarade Hanck, rue Condé. Les membres nommés à cet effet sont priés de ne pas y manquer.
Le maréchal des logis chef,
JACQUES LEON.
23 novembre

☞ REYNAUD & FALLON ont transporté leur magasin au No 34, rue Tchoupitoulas, vis à vis le National Hotel. 22 nov

☞ Ce bureau a été transporté du No. 18, rue Bienville, au No. 34, rue Tchoupitoulas, vis à vis le National Hotel.
P. REYNAUD,
22 nov Vice-Consul Brésilien.

UN OU DEUX Messieurs désirent pension et logement dans une famille créole ou française respectable. S'adresser P. 30 Bureau de la Poste. 23 nov

AVIS.
LES soussignés ont transporté leur magasin d'habillements de la rue de Chartres, au No 1, rue des Magasins à l'encoignure de la rue du Canal, où ils continueront à tenir constamment en mains un assortiment général d'habillements convenables pour la ville et la campagne, qu'ils vendront à des prix réduits en gros et en détail.
22 nov—6 TAYLOR & HADDEN.

TRAITES sur Middletown (Conn.)—Payable là ou à New York, à vendre par
22 nov ROBERTS & HALL, 75 Magasins

CHANDELLES de Suif—40 caisses dimensions assorties, marque Jackson, en débarquement de la barque Kensington, à vendre par J F BERCIER & Co,
22 nov 84 Vieille Levée.

BOUTEILLES—10,000 bouteilles vides françaises, en paniers et en caisses de 100 chaque, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
22 nov 84 Vieille Levée.

BRODEQUINS pour nègres—10 caisses, en débarquement de la barque Kensington, à vendre par
22 nov ISAAC BRIDGE, 76 Magasins.

BŒUF mess pour famille en 1|2 barils, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
22 nov 44 Poydras.

MARCHANDISES DIVERSES—175 barillets graisse prime leaf, 70 barriques plats côtes et épaules, 40 caisses savon de Cincinnati, 50 dito chandelles moulées, 330 barils porc mess, 40 barils jambons enveloppés, 15 dito; 15 barils tabac tressé fin, 50 1|2 barils bœuf mess pour famille, 23 barils bœuf prime, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
22 nov 44, Poydras.

A VENDRE à bas prix pour clore diverses factures, Dix pipes et quarts de pipe de vin de Madère,
Soixante caisses vin de Bourgogne, Chambertin en bouteilles et demi bouteilles,
Quarante caisses vin Gruau Larose, les bouteilles bouchées en verre, quarante dito Lafite, dito dito, quatre vingts dito St. Julien dito dito. CHS DUFOUR
21 nov 11 rue Conti

GRAISSE—1000 barillets prime, en magasin et à vendre par SML BROADWELL & Co.
22 nov 104 Tchoupitoulas

WHISKEY—200 barils rectifié de Cincinnati en magasin et à vendre par SAML. BROADWELL & Co.
22 nov 104 Tchoupitoulas

PLATRE calciné de Paris—100 barils à vendre par
HULLIN & WOODRUFF,
22 nov 60, Camp

FARINE—130 barils de St. Louis, en débarquement et à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
22 nov 60, Camp

HARICOTS blancs—11 barils en débarquement et à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
22 nov 60, Camp

CUIVRE en feuille—15 barriques à vendre par
HULLIN & WOODRUFF,
21 nov 60, Camp

CIRE d'abeille—1 baril en débarquement et à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
22 nov 60, Camp

MARCHANDISES DIVERSES—780 barils farine du Missouri et de l'Illinois, 75 barriques plats côtes, 300 barils bœuf, 200 barillets beurre de l'Ouest, 50 barils pêches sèches, 60 caisses tabac manufacturé du Missouri, [illegible] barillets graisse, 60 caisses sel anglais, à vendre par
22 nov PRICE & FROST, 26, Poydras.

VIN ROUGE—100 caisses différentes marques, en débarquement des navires Créole et Chilo, de Bordeaux à vendre par
22 nov FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

BEURRE de Goshen—15 barillets, dernièrement reçus, à vendre par
21 nov FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

EAU DE VIE de Cognac—10 1|4 pipes J. J. Dupuy et Castillon, en débarquement et à vendre par
22 nov FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

TRAITES sur New-York à vue ou à jours de vue, à vendre par
22 nov FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

GENIEVRE et Eau de Vie d'Amérique—200 barils en magasin, à vendre par
22 nov FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

CAFE DE RIO en magasin et à vendre à bas prix pour clore des consignations, par
22 nov SCHMIDT & Co. 88, Bienville.

GENIEVRE de Hollande, marque Steamboat, Orange et Cert, qualité supérieure, à vendre par
22 nov SCHMIDT & Co. 88, Bienville.

VERRES à vitres français de toutes dimensions, à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville. 22 nov

COUVERTURES françaises, 3 et 4 points, à vendre à des prix réduits par
22 nov SCHMIDT & Co. 88, Bienville.

MUNICIPALITE No. 1.
TRESORERIE DU DEPARTEMENT DE LA POLICE
AVIS est par le présent donné aux contribuables de la 1ère. Municipalité que la collecte des taxes sur propriétés foncières et sur esclaves, pour l'année expirant le 31 décembre 1843, commencera le 1er janvier 1844.
21 nov A. J. GUIROT, Trésorier.

A VENDRE par le soussigné,
20 caisses prunes sèches en pobans.
50,000 bouchons superfins.
12 paniers guignolet d'Angers.
100 barriques vin rouge de Bordeaux.
30 barils vin blanc sauterne.
100 paniers huile d'olive Marseille et Bordeaux.
200 caisses vin rouge au drawback. etc. etc.
RAYMOND CAHUZAC,
21 nov—3 34 Vieille Levée, entre Douane et Bienville

LE soussigné ayant reçu par les derniers arrivages de France et du Nord, un superbe assortiment d'articles d'hiver qu'il offre à vendre à très bas prix, engage ses habitués à venir visiter son magasin.
D. B. MACARTY,
21 nov—1 m 233, rue Bourbon.

HUILE d'Olives de Plaignol & Possel, grandes bouteilles.—1500 paniers en bouteilles et 1|2 bouteilles, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
21 nov—6 90, rue St. Louis

BOUTEILLES vides—200 paniers à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
21 nov—6 90, rue St. Louis.

LIQUEURS assorties—200 caisses à vendre par
21 nov AUGUSTE MOLIER, 90, rue St. Louis.

ABSYNTHE Suisse—200 caisses, à vendre par
21 nov AUGUSTE MOLIER, 90, rue St. Louis.

MACARONNI et Vermicelle très frais—150 caisses à vendre par AUGUSTE MOLIER,
21 nov 90, rue St. Louis.

SAUCISSONS très frais 4 jarres à vendre par
21 nov AUGUSTE MOLIER, 90 rue St. Louis.

MARASKINO et Curaçao—100 caisses à vendre par
21 nov AUGUSTE MOLIER, 90, rue St. Louis.

SAVON de Marseille—60 caisses à vendre par
21 nov AUGUSTE MOLIER, 90, rue St. Louis.

OLIVES fraîches—100 caisses à vendre par
21 nov AUGUSTE MOLIER, 90, rue St. Louis.

VIN de Champagne qualité supérieure—125 paniers à vendre par AUGUSTE MOLIER,
21 nov 90, rue St. Louis.

SARDINES à l'Huile—6000 boîtes, en boîtes et demi boîtes, à vendre par AUGUSTE MOLIER.
21 nov 90, rue St Louis.

RHUM de New York—36 barils reçus par le navire Russel Glover, à vendre par
21 nov. J. F. BERCIER & Co. 84, Vieille Levée.

DES avances comptant seront faites sur des consignations de produits adressés à nos amis de New York et de Boston E. & E. DAVIS,
100, Camp.

RIZ de la Caroline—60 barriques frais en débarquement et à vendre par Wm. FROST & Co.
21 nov 28, Vieille Levée

BLANC de baleine—800 caisses marques New Bedford et Boston, à vendre par Wm. FROST & Co.
21 nov 28, Vieille Levée

HUILE de baleine—80 barriques épurée d'hiver, dernièrement reçues et à vendre par
21 nov Wm. FROST & Co., 28, Vieille Levée

UN bon assortiment d'indiennes à la mode, couleurs foncées, reçu par le navire Elizabeth Bruce, à vendre par Wm. FROST & Co,
21 nov 28, Vieille Levée

BRODEQUINS kip et Russett—100 caisses en magasin à vendre par Wm. FROST & Co.
21 nov 28, Vieille Levée

CAFE de Rio—100 sacs, à vendre par
21 nov HULLIN & WOODRUFF,
1 nov 60, Camp

CAFE—178 sacs en débarquement de l'Alabama, à vendre par MERLE, SEYLLE & Co.
21 nov 45 Vieille Levée

AU PUBLIC.
PERDU OU EGARE—Un billet à ordre de la somme de $7,000 payable à un an de date, daté Nouvelle Orléans le 23 février 1843, tiré par Bernard Carroll, à l'ordre et endossé par Gustave Crozat, le dit billet est paraphé NE VARIETUR, pour l'identifier à un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire public, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans et signé par le dit notaire; le public est par le présent prévenu de ne pas négocier le dit billet attendu que le paiement en a été arrêté au préjudice du tireur et à l'endosseur. Une récompense libérale sera payée à quiconque le retrouvera.
18 nov—1m p.s. L. GARNIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE soussigné a transporté son comptoir du No. 16 rue de la Douane, au No 27 Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane, près le magasin de Alexander Grant.
18 nov JAMES D. DENEGRE.

COUVERTURES FRANÇAISES—600 paires couvertures françaises (de Montpellier) de 3 points, pour nègres, en débarquement du navire Tioga de Marseille, à vendre par
6 nov BLANCHARD, EIMER & Co. 34 Bienville

COUVERTURES françaises.—Quelques balles trois points, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
6 oct 16, Conti

CHAUSSETTES de laine.—150 douzaines en débarquement du navire Atlas, à vendre par
28 oct FROST & Co. 16, Magasins.

CHAPEAUX lustrés—[illegible] En débarquement du navire Adams, à vendre par
FROST & Co. Magasins.

CHAPEAUX—Un assortiment complet de différentes descriptions, en débarquement des navires Arkansas et Rienzi, à vendre par
28 oct FROST & Co. 16, Magasins.

REÇU par le bateau Alabama, de son dernier voyage [illegible] barriques de guarapos en poiriers et grandes [illegible] de fruits confits [illegible] à vendre par
7 juin V. GUARRAS [illegible]

## MARCHANDISES.

MARCHANDISES DE SAISON.
LES soussignés [illegible] et offrent à vendre à très bas prix [illegible] du compant.
Par l'Arcadie du Havre:
[illegible] nouvelles; Mousselines laine, nouveaux dessins; Bas gris et écrus très grands, pour femmes; Chaussons gris et écrus pour hommes; Eau de Cologne, très bonne qualité; Etoffes pour meubles, chinés, rouges chinés, unis et satinées; Bordures assorties pour meubles; Ruban taffetas noir Nos. 1 1|2 à 6; Fil bleu en écheveaux, fil de Rennes; Mitaines barège, qualités assorties; Pélerines et mantelets en Hermine; Manchons en Lynx et autres nouveautés en fourrure; Schalls mérinos et cachemire, Gros de Naple et pouls de soie noirs.

Par les navires Francis De Pau, Oconee, John Minturn et Orleans, de New York.
Un assortiment complet d'Indiennes en couleur étroites et larges; Indiennes Marrimack bleues et en couleurs; Bombazettes et Alepines noires; Cotonnades bleues pour pantalons et pour robes de négresses; Flanelles rouges, blanches, jaunes et vertes; Apron checks, très petits carreaux; Cotons en bobines, Alexander, Orrell, Taylor et Raworth; Aiguilles Warren, sharpes et between; Linseys unis et à carreaux; un superbe assortiment de Foulards pour la poche; Percales blanches, cotons blancs et écrus; Chaussons en laine pour enfants; dito écrus et blancs pour homme; Chemises mérinos et caleçons, dito; Mérinos noirs et en couleurs.
En magasin récemment reçu, un assortiment complet de Marchandises Américaines, Françaises, Anglaises et Allemandes. FORCADE & Co,
21 nov 39, rue de Chartres.

MARCHANDISES FRANÇAISES.
P. BOUSSE, rue de Chartres, 63, encoignure Bienville, prévient les dames que le déballage de ses marchandises sera terminé lundi 20 courant; et qu'il espère avoir fait un choix, à Paris, susceptible de recevoir l'approbation de sa nombreuse clientelle. Son bel assortiment de lingerie brodée, d'étoffes en soie pour robes, de mousseline-laine, robes de bal, de soirée et de mariage; ses mantelets avec dentelle et ruchés; ombrelles 'douairières en moire et brochées, casquettes velours pour enfans, dentelles nouvelles (dites Régence) et de toute espèce; et enfin, mille autres objets de fantaisie, dont le détail serait trop long, se recommandent à toutes les personnes de bon goût. 20 nov—20,23,27,30

CHEAP CASH STORE.
DAVID & CHAPUS.
93, *Rue de Chartres*.
REÇOIVENT par l'Oconee, un joli assortiment de marchandises pour la saison, telles que: chemises et caleçons en laine, mérinos et coton: flanelle blanche, rouge et jaune; bas et chaussons de laine pour enfants, cravates de laine et cachemire dito pour matelots, satinet noir très beau, lindseys, padding, bonteint petits et grands carreaux, percalle noire, indienne à meuble commune, dito rayée bleue et chamoi, rideaux points longs, mousseline suisse très fine et grande largeur, nansou, jaconat blanc, pointes velour et soie pour dames, indienne de tous les genres, Marimack bleu, noir et couleurs, coton bleu, 3|4, 4|4 5|4 et 12|4 pour draps, dito écru, couvertures de laine 10|4, 11|4 et 12|4, guinée bleue croisée, Denims ouvré très large pour serviettes, nappes damassées, mouchoirs en soie et en coton, beaux et communs, fil de toutes les qualités, aiguilles, épingles anglaises et autres, soie à coudre des 1res. marques, poil de soie, gros de Naples et Lustrine noire pour robes, satins unis de toutes les couleurs à très bas prix, coutil amateleo en belle qualité, grand assortiment de bas de toutes les qualités et couleurs, chaussons dito, dentelles en coton, bobinet uni, étroit et par pièce, boutons de nacre, fil bleu, lacets pour souliers, dito pour corsets, galon blanc et noir et beaucoup d'autres articles trop longs à énumérer.
Constamment en magasin, fournitures pour tailleurs à très bas prix.
Reçu par les navires Diadem, Taglioni et Narragansett du Havre, les articles ci-après:
Grands shalls Kabylie de tous les genres, dito en mousseline de laine, écharpes mousseline de laine, do cachemires très chers, mousseline de laine unie, mérinos, mouchoirs de batiste unis, à ourlets et à rivières, velour de soie noir, do en coton, bretelles de tous les genres, échappes organdi pour bal (nouveauté) cravates en satin et autres, rubans de tous les genres pour modistes, agraffes blanches et plaquées de toutes les qualités en boîtes rondes, capsules 1re qualité, marque F J, brosses à dents, dito à ongles, bourses en coton et en soie, savons, pommade, eau de Cologne, &c. &c.
18 nov

En vente sitôt le déchargement du navire Taglioni,
HABILLEMENS FRANÇAIS TRES SOIGNES.
A bon marché.
BATAILLE & BIGEY,
66, rue de Chartres,
OFFRIRONT en vente leur nouvel assortiment d'Habillements &c., qu'ils viennent de recevoir par les navires Taglioni et Narragansett. Tous leurs articles sont très beaux et seront vendus à bas prix, désirant écouler tout leur stock avant l'expiration de leur société qui doit avoir lieu la saison prochaine, les marchandises reçues sont:
Paletots doublés soie, tartan et laine, mode nouvelle,
Redingottes, habits, manteaux mascara drap fin,
Pantalons de nouveautés françaises et casimirs noirs,
Gilets en satin, casimir et cachemire nouveaux dessins,
Cravates, gants, chemises, caleçons, chaussettes,
Chapeaux, cols, bretelles, robes de chambre,
Habillemens d'enfans et cadets, parfumerie &c. &c. Le tout à des prix très réduits. 7 nov

F. & J. LACOSTE,
No. 105 rue Royale,
AYANT annoncé dans le tems l'ouverture d'un magasin, préviennent les personnes qui les ont honoré de leur confiance, leurs amis et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par les navires Diadem, Taglioni et Narragansett, un assortiment complet de marchandises de toutes espèces.
Que désireux d'attirer de plus en plus la confiance qui leur est accordée, ils vendront au plus bas prix tous les objets composant leur importation, savoir: mouchoirs en laine couleurs et noirs, grand assortiment de bretelles soie gomme, cravates noires et couleur, bas de coton blanc et gris divers numéros, gants de do, draps et casimirs (nouveauté), mitaines soie et laine, gants, sous-pieds, épingles noires et autres, aiguilles, cols dito, et un assortiment complet de parfumeries, brodequins en laine pour enfant et divers autres articles trop longs à énumérer.
Articles pour modistes, tels que: dentelle, sparterie, paille, cartons et laitons, ils offrent aussi un lot de [illegible] 17 nov—6

H. DE GOER & RIFFLARD,
Rue de Chartres No. 35,
REÇOIVENT par les navires South Carolina, Diadem, Taglioni et Narragansett, un grand assortiment de marchandises pour l'automne, grandes nouveautés, à vendre en gros et demi-gros à bas prix, pour du comptant.
Etoffes en couleur damassées, riches pour rideaux,
Mousseline blanche do do do
Rubans riches à la main extra riches do
Indiennes à meubles, rouge, chamois bleu uni et broché,
Indiennes pour robes, couleur riche et nouvelle,
Mousseline et baizorine laine, grands ramages et carreaux,
Un grand assortiment de mouchoirs batiste blancs et couleur unis, rivière et brodés, pour dames et pour enfants,
Cols en mousseline, brodés, garnis dans tous les prix
Echarpes barège, entredeux, batiste, manchette batiste brodés,
Gants de chevreaux pour dames et pour hommes,
Do castor et peaux de daim pour do
Do en coton blanc do do
Do filet et laine du barège pour dames et enfans,
Chaussons soie et laine pour enfant,
Bas gris et blancs pour femmes et enfans,
Mousseline laine, très bas prix,
Mérinos français, cachemire d'Ecosse 5|4, toute couleur,
Chapeaux et capotes en soie pour dames,
Chapeaux pour hommes, en soie et feutre pour enfant,
Eau de Cologne de Moupellier en 1 litre, 1|2 et 1|4 de litre,
Gilet et tricoté qualité supérieure,
Cravates soie noire, 32 à 40 pouces,
Mouchoirs Madras, couleurs dessins,
Aiguilles 1ère qualité, longues et courtes, 8 nov

B. O. VIGNAUD,
No. 11, rue de Chartres.
VIENT de recevoir par le Taglioni et autres arrivages récents, un grand assortiment de marchandises qu'il vendra à bas prix, consistant en:
Services à dîner, à déjeuner, à café, à thé, en porcelaine blanche, à filet or et à fleurs; Verrerie de tous genres, tels que gobelets, verres à vin, à glace, &c. carafes, compas, compotiers, sucriers, vases à fleurs, pots à eau &c pour l'usage de maison et de café, par service ou au plus petit détail.
Cafetières patentées de Capy, do. ordinaires; Bouilloires, garde-manger, couvre-plats et vaisseaux métalliques, porte-liqueurs, porte huiliers anglais et français, plateaux, fontaines, plusieurs, coutellerie de table, couteaux, chenets, &c &c.
Plaqués, tels que cafetières, théyères, sucriers, beurriers, coquetiers, porte-caraffes, porte-liqueurs et porte-huiliers, chandeliers, bougeoirs, plateaux et corbeilles; enfin tout ce qui constitue le service de maison.
Pendules, vases à fleurs, lampes de cheminée, de corridor, de bureau et autres, candelabres, chandeliers à verrines, porte chapeaux, parapluies, glaces françaises de toutes dimensions, armoires à glace, toilettes, lavabos, tables rondes, d'acajou, guéridons, fauteuils, dito de bureau et de barbe, meubles d'enfants &c. &c. ornements de porte.
Aussi, un joli assortiment d'articles de fantaisie tels que, flacons, vases, jardinières, coupes, vide-poche, boîtes à poudre, veilleuses, garnitures de toilette, tête-à-têtes, verres d'eau en porcelaine, décorés et cristal blanc et de couleur, boîtes à jeux, à bijoux, à mouchoirs, à gants, à odeurs, nécessaires de dames, dito de bureau, portes montres, corbeilles, encriers, &c. &c. en palissandre ébène et écaille.
Un très joli assortiment de jouets d'enfants. 20 nov.

AUX TAILLEURS.
DRAPS et Casimirs, noirs et en couleurs, Boutons, Cordonnets et Gallons, reçus par les derniers arrivages du Havre, à vendre par
18 nov LORNE & FROIS, 21 Chartres

ROUES de Diables—1 paire, à vendre par
W. EMERSON & Co,
18 nov 139, rue Tchoupitoulas.

CHARONNAGE de Philadelphie—18 essieux en bois 18-ger, 3 dito en fer, 21 brouettes de bois, grande dimension, 18 brouettes de Canal, de la manufacture de Wilson, Childs & Co. en débarquement des navires Solon et Chester, à vendre par W. EMERSON & Co,
18 nov 139, Tchoupitoulas.

FARINE—100 barils marque Union, 200 dito Carroll, 261 dito Eliott, 600 dito en bon ordre, à vendre par
18 nov NEVILLE & Co, 138, Tchoupitoulas.

GRAISSE et Porc—300 barillets graisse; 150 barils porc mess, à vendre par NEVILLE & Co,
18 nov 138, Tchoupitoulas.

VIN de Cantenac—500 caisses de cet excellent vin rouge, à vendre à des conditions libérales pour clore une consignation par
16 nov—3 WILLIAM G. HEWES, 40, Chartres

CIGARES—42,000 en débarquement de la goélette Belle, à vendre par
18 nov J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Chilo de Bordeaux, 36 barils vinaigre; vin blanc, qualité supérieure, à vendre par
18 nov DARAN, QUEYROUSE & Co. 11, St. Louis

EN débarquement du navire Oconee, 80 caisses chandelles stéarine, 20 barils eau de vie américaine, &c. preuve, à vendre par
18 nov DARAN, QUEYROUSE & Co. 11, St. Louis

CAFE de la Havane, nouvelle récolte, dernièrement reçu et à vendre par L. CANTIN,
18 nov 42, Gravier

VIEILLE Eau-de-vie de Cognac—10 demi-pipes vieille eau de vie de Cognac, Castillon, en débarquement du navire Chilo, venant de Bordeaux, à vendre par
18 nov J. ALBERT, 22, St. Louis

EAU-DE-VIE de champagne—10 demi pipes eau-de-vie de champagne de 1841, marque Castillon, en débarquement du navire Chilo, venant de Bordeaux, à vendre par J. ALBERT,
18 nov 22, St. Louis

CUIVRE jaune et rouge—Un lot de vieux cuivre en débarquement de la goélette Galveston, à vendre par
18 nov MERLE, SEYLLE & Co., 45, Vieille Levée

MARCHANDISES diverses en magasin et à vendre—15 sacs Café de la Havane, dernièrement reçu, 1000 gallons Huile de baleine blanche d'hiver, Café de Rio prime vert; 195 caisses Sucre blanc, jaune et brun de la Havane, 100 caisses blanc de baleine excellent New Bedford, Genièvre de Hollande en pipes, qualité supérieure, 300 paniers Anisette de France, à vendre par
14 nov L. CANTIN, 42 Gravier

ALE & PORTER—61 barriques Ale, 37 do. Porter, en débarquement du navire Perdonnet, à vendre par
14 nov TUFTS & HOBART, 29 Gravier

EAU VIE COGNAC—Importation directe en débarquement du navire Créole de Bordeaux, et à vendre par les soussignés,
20 demi-pipes cognac (Napoléon)
10 do vieux cognac supérieur (Pinet, Castillon & co.)
10 do do do (Jas. Hennessy).
Et au magasin, d'importations antérieures: Vins en barriques et en caisses différents crûs, vins blancs, anisette Chauvet et Champion, Marasquino, curaçao, bouchons courts et longs, damejeannes et bouteilles vides, moutarde de Maille, Truffes, etc. etc.
16 nov—10 JORDY & BRAZIER, 69 Royale

FERBLANTERIE vernie du Japon, telle que: boîtes à thé, corbeilles à pain, do. à gateaux, tire-lires, boîtes à couteaux, sucriers, théières, chandelliers, seaux peints, lampes, crachoirs, dernièrement reçus, en magasin et à vendre par
23 oct Wm. A. RYAN, 46, rue de Chartres.

FERBLANTERIE, telle que, cafetières à filtrer, machines pour faire bouillir des œufs, à vendre en magasin par Wm. A. RYAN, 46, rue de Chartres. 23 oct

BEURRE—60 barillets frais de l'Ouest, en débarquement des steamers Annowan et Highlander, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
23 oct rue Gravier, encoignure Tchoupitoulas

FARINE—30 barils belle, et 350 do sigre, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
23 oct 16, Gravier, encoignure Tchoupitoulas,

AMIDON ET SAVON—100 caisses amidon de St. Louis, et 300 caisses Savon de Cincinnati, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
23 oct 16, Gravier, enc. Tchoupitoulas

CAFE—300 sacs de St. Domingue, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
23 oct 16, Gravier, enc. Tchoupitoulas

CLOUS et Fiches—300 barils de Fiches de Suède, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
23 oct 16, Gravier, enc. Tchoupitoulas

## MARCHANDISES.

COLVIS & DUMA,
Rue de Chartres No. 124,
PREVIENNENT leurs pratiques et le public qu'ils reçoivent en ce moment par les navires Diadem, Taglioni, Narragansett du Havre, leur assortiment d'hiver, consistant en drap noir superfin, drap vert, dito bleu, dito Ourika, do bronze, dito vert invisible, dito bronze riche, satin noir et couleur pour pantalon, casimir noir, à côte et à dessins, do écossais, dito fiou, dito twine; habits et lévites de drap noir superfin, dito en couleurs, paletots de drap pilote, dito castor, capotes de caoutchouc, manteaux de drap bleu, Crispins de drap blanc, gilets de cachemire broché à revers croisé, dito à schall, dito de tartan écossais, dito en satin, cachemire noir et marron, dito en soie gros grains écossais, dito de casimir noir brodé, dito de velours riche écossais, dito de soie noire et couleur lamée, dito matelassés, dito à armures, dito de pique blanc et couleur, dito de piqué écossais, cravates royal lancier, dito velours ottoman, dito gros grains dentelle, dito satin glacé riche, dito de satin blanc, dito façonnés, dito damas noir, écharpes de satin noir uni, do à dessins, dito gros grains dentelle; chemises de toile fine, chapeaux de Pineau, gants noirs, blancs et couleurs, de Jouvin, bretelles élastiques, et quantité d'autres articles. 9 nov—15

GRAND DEBALLAGE
De Nouveautés d'Hiver.
LE soussigné a l'honneur de prévenir les Dames de la Nlle. Orléans, qu'il vient de recevoir par les navires Diadem, Taglioni et Narragansett, les marchandises ci-après détaillées, qu'il vendra au plus bas du cours.
Mousseline laine, nouveaux dessins, croisées, écossaises et autres, soieries pour robes, fichus en soie, grande nouveauté, broderies, fichus, lingeries et manchettes, gants en peau et en coton, dentelle en fil et en coton, velours en soie unis, florence de toutes couleurs, indiennes françaises, nouveaux dessins, bas en soie et en coton.
Articles du Nord, cotons blancs et écrus, indiennes bon teint, cotonnades, et denims, &c. &c.
P. IBOS.
20 nov—15 Encoignure des rues St. Pierre et Bourbon.

A LA VILLE DE PARIS,
Magasin de Confiance, encoignure Royale et Orléans.
ANT. BARRAUD, coiffeur, arrivant de Paris, a l'honneur d'annoncer aux Dames et Messieurs, qu'il fera l'ouverture de ses marchandises, aujourd'hui, le 16 novembre, et que l'on trouvera chez lui un joli assortiment de Nouveautés, lingerie pour hommes, femmes et enfans, cravates, cannes, chapeaux, bretelles, gants nécessaires pour hommes et pour femmes, boîtes pour étrennes, tabletterie, éventails, bijouterie, peignes, brosses, parfumerie, faux toupets, fausses nattes, frisettes, corbeilles de mariées et pour baptêmes, et autres jolis articles qui seraient trop longs à détailler.
Ne vendant que pour du comptant, tous ces objets seront à très bon marché.
Les messieurs sont prévenus que ces salons seront toujours tenus dans une grande propreté et qu'à compter de ce jour les coupes de cheveux sont à vingt cinq sous.
16 nov

OUVERTURE DE NOUVEAUTES.
LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres, informent les dames et le public qu'ils ont reçu par les navires Taglioni, Narragansett et autres, du Havre, les articles suivans qu'ils offrent à vendre en gros et en détail à bas prix, pour du comptant:
Mousselines-laine riches, nouveauté; dito deuil et demi-deuil; Mantelets noirs et en couleur, unis, moirés et glacés; Gros d'Afrique, façonnés et glacés; Pékins satinés, façonnés et glacés; Soieries, moirées et satinées noires; Gros de Naples glacé uni, dito dito noir façonné, Gros de Perse pould de soie et reps noir, dito dito dito noir, bleu, gros grain, et Gros de Suisse dito; Florences et Gros de Naples unis, couleurs assorties; Ombrelles douairières riches et autres. Gants de peau pour dames et pour hommes; Dentelles blanches et noires, largeurs assorties; Châles cachemire brochés et autres, dito satin glacé, unis et fantaisie; Cravates pour hommes et pour dames; Tulle soie, blanc et noir, unis et façonnés; Franges noires et Effilés noirs et en couleur; Mouchoirs batiste unis et à ourlet, dito brodés et à rivière; Velours noirs et en couleur; Cordélières noires et en couleur; Rubans, Satins et Taffetas assortis; Bas de soie et de coton assortis, dito dito pour enfans; Chaussettes écrues, blanches et autres; Bas de laine pour enfans; Corsets en coutil assortis; Fleurs artificielles différens genres; Pour[illegible] grandeurs assorties, Mousselines Suisses, blanches, unies et façonnées, Indiennes cachemire, aussi deuil et demi-deuil; Draps et Casimirs noirs et autres; Manchettes nouveau genre; Noilles tulle blancs et noirs, unis et façonnés.
Aussi en magasin:—Cotons blancs fins et ordinaires, Coton écru 3|4, 4|4, 5|4, 6|4 et 12|4, Coton blanc à draps 6|4 et 12|4, Indiennes américaines et anglaises, Serviettes et Ouvrés, Toiles d'Irlande et de Paris, Cotonades à pantalons et pour domestiques, Flanelle blanche, rouge et jaune, Denims, Couvertures laine, Moletons assortis, Boutons assortis, Casinets et Lasting, Percale blanche et en couleur, Coton rouge, chamois et bleu à rideaux, et une quantité d'autres articles.
18 nov LORNE & FROIS, 21 Chartres

BAZAR PARISIEN,
Encoignure des rues Royale et Dumaine.
VENTE A PRIX FIXES ET AU COMPTANT.
NORMANDIN a l'honneur de prévenir qu'il mettra en vente, samedi 18 courant, les marchandises nouvelles qu'il a apportées de France.
Il espère que le choix et les prix modérés de ses marchandises lui vaudront la confiance des personnes qui lui feront l'honneur de visiter son magasin, et dont sa maison a joui constamment.
Ses salons de barbes et coupes de cheveux sont nouvellement restaurés et on y trouvera toujours le même soin pour la commodité des clients. Un jeune homme arrivant de Paris en a la direction.
Coupe de cheveux, 25 cents.
NOMENCLATURE DES MARCHANDISES.
Objets pour Dames.
Chapeaux, bonnets de tulle, do brodés, do mousseline, do laine, cols brodés fichus, manchettes, cordelières, gants soie, do chevreaux, boas, Jouvin perfectionnés, tours de gants, tabliers, mouchoirs de batiste unis, do brodés, do à rivières, gants do filet, sous jupe crinoline, jarretières, bas de soie, do fil écossais, souliers, pantoufles, fleurs pour chapeaux et pour coiffures, ornements do dito pour coiffures, do en gros perles, bracelets, épingles, broches, peignes, épingles, éventails, do à la Duchesse, écrans, &c. &c. &c.
Objets pour Hommes.
Chapeaux de soie, do castors de Pinoau, bonnets grecs velours, de tapisserie, do étoffe de soie, gants chevreaux, do soie, do fil écossais bas de soie, do fil d'Ecosse, lustrés, chaussures d'enfans, cravates sucées, bretelles, do chemises, do cols, mouchoirs, do satin, do blancs, do couleurs, bretelles sans pattes dites incomparables gants de castor pour uniformes, manchettes jabots, tous cols cordons de montre, cannes, jones de tous genres, parapluies, cravaches, fouets de cabriolet, &c. &c.
Objets divers.
Corbeilles et petits meubles en laque, nécessaires, Boîtes à ouvrage, do à gants, do à mouchoirs, flacons de poche, cornets et souvenirs en peau velours et écaille,
Cigarres, portefeuilles, objets de bureau, lorgnettes, tabatières,
Bourses, ciseaux, rasoirs, canifs, couteaux, éponges houppes,
Jouets d'enfans, divers, plans de Paris avec les fortifications,
Brosses à habits, à cheveux, à dents, à ongles, à peau, Peignes buffle, écaille—Un très grand assortiment d'objets de curiosité en bronze, nacre, ivoire, et écaille.
Bijouterie, parfumerie assortie, eau de Cologne, savons, Pommades, huiles, extraits d'odeur, crème du Perse &c. Perruques, toupets, fausses nattes, frisettes, grecques, bandeaux, métalliques, tulle, et toute espèce de fournitures pour messieurs les coiffeurs, à des prix très modérés.
17 nov—10

AU MAGASIN FASHIONABLE.
Rue de Chartres, 123, entre Saint Louis et Conti.
CORDEVIOLLE & LACROIX, ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public en général qu'ils viennent de recevoir par les navires Medford, South Carolina, Diaden, Taglioni et Narragansett du Havre, les articles ci-après, savoir:

| | |
|---|---|
| Drap noir extra fin croisé, | do. unis, nuancés et dentelle très variés. |
| do cachemire électoral; | Articles confectionnés à Paris: |
| do bleu anglais; | |
| do do de Roi, | Habits, drap noir mode de toute nuance; |
| do do de mariné; | do |
| do vert russe; | |
| do do de cour; | Redingottes do do; |
| do do invisible; | Habits de cheval do; |
| do bronze doré; | Paletots seigneurial; |
| do do de riane; | do castor; |
| do pluie d'or, | do pilote; |
| do Amelie, | do drap caoutchou; |
| do Ourika. | do Mackintosh; |
| | do twine; |
| Pour Paletots: | Pantalons, differ. genres; |
| Drap castor, | Gilets cachemire; |
| do seigneurial; | do à palmes; |
| do Zéphine, | do à carreaux; |
| do pilote, | do velour dif genres; |
| Casimir, grande nouv. | do peluche; |
| do Bonjean, | do tartan &c; |
| do à raies; | do soie; |
| do à carreaux; | do satin; |
| do à côtes; | do Gourgouran; |
| do zébrés et jaspés; | do pont de chèvre; |
| do jockey club; | do Valencias. |

Un grand assortiment de cravates et écharpes en soie et cachemire, gants Jouvin, couleurs assorties, bretelles, soie et gomme élastique;
Chapeaux Pinaud, nouvelle forme;
Caleçons tricot à ceintures;
Fournitures de toutes espèces pour tailleurs;
Corsets sans coutures de toutes grandeurs, pour dames.
17 nov—30

LE soussigné offre à vendre à bon marché pour du comptant, en débarquement des navires Yazoo, Vicksburg et Oconee de New York: Alepine noire, ruban taffetas et satin, Nos 1|2 à 3, cravate italienne 34 à 38 pouces, Instrumens de 31 et 40 pouces, poult de soie noire, gros de Suisse, crêpe noire, bas de coton blanc et noir, chaussons laine et mérinos, dito en coton écru, gants de laine pour homme, coton placés, casimir pour enfant, aiguille Victoria, capsules Connecticut, fil quilité, boutons nacre assortis, boutons lastings, agrafes et peignes d'ivoire.
NUMA LACOSTE,
18 nov 103 Royale, à côté de la Banque de l'Etat.

CHEAP CASH STORE.
GRAND DEBALLAGE.
LES soussignés viennent de recevoir de Paris, par les navires South Carolina et Diadem, de très grands assortiments d'Habits confectionnés, faits dans le dernier goût et des plus belles étoffes, qu'ils offrent à des prix très bon marché et à des prix même plus bas que les années précédentes, tels que:
Paletots doublés soie, d'une forme nouvelle.
Pantalons casimir satin et côteles noirs.
do. casimir fantaisie et écossais.
Habits et Redingotes de beau drap.
Gilets de cachemire et de satin noir.
Gants chevreau et castor, piqués double.
Chemises toile, calicot avec devants toile.
Caleçons de laine, mérinos et coton tricoté.
Chemises de peau do. do. do.
Chaussettes mérinos, coton et soie.
Cols satin unis, à nœud et écharpes.
Cravates taffetas et soie d'Italie, 3|4, 7|8, ouriées, do. écharpes satin et soie fantaisie.
Bretelles soie, très riches et gomme élastique.
Robes de chambre cachemire et mousseline de laine.
Cravattes laine et bonneterie mérinos.
Habillemens pour enfans, dans le dernier goût de Paris.
do. pour cadets; un très grand choix.
Les soussignés offrent en outre:
Une belle partie de Gilets cachemire, de Pantalons de casimir français, de Bonneterie assortie et de Cravates noires, à vendre en gros.
Satin soie noire pour gilets.
Drap de soie do.
Velours soie noirs, etc. etc.
Les articles ci-dessus sont garantis de belle et bonne marchandise et à bon marché.
LOISON & SILVESTRE,
6 nov 36, rue de Chartres

VOR. HEBERT, libraire, marchand de papier peint, de fournitures de bureaux et d'objets de fantaisie, 149, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, vient de recevoir par les navires Diadem, Narragansett, Taglioni et Norfolk, du Havre, un nouvel assortiment de papier peint qu'il offre à vendre au rabais:
Papiers communs de 15 à 25 cents le rouleau, do. ordinaires de 30 à 50 cents le rouleau, do fin glacé do 40 à 75 cents le rouleau.
Bordures imitations, de 75 cents à $1 50 le rouleau, do veloutées de $1 50 à $3 le rouleau, ciels de lits unis et à rosaces de toutes couleurs.
Vues et sujets coloriés, pour salles et cafés, sujets divers.—Choix de nouveaux ouvrages en français, livres de prières en anglais et en français, reliures riches en velours, avec fermoirs et do ordinaires.
Grand assortiment d'objets de fantaisie pour étrennes. Livres de luxe pour étrennes, do pour enfans, en anglais et en français.
Almanachs pour 1844, pour bureaux, do comiques; assortiment de plumes métalliques et d'oie.
Portefeuilles, registres français et américains, boîtes et instruments de mathématique, globes célestes et terrestres; papiers de toutes sortes, encres de toutes couleurs &c.
15 nov—8

ARPENTAGE, ARCHITECTURE ET DESSIN LINEAIRE.
F. M. CONNIER, ingénieur géomètre, ancien arpenteur-général de la Martinique et A. MAZZUCHELLI, architecte breveté de l'Université de Pavie, se chargent de toutes opérations d'arpentage et d'architecture; du relèvement des lignes et du partage des propriétés; de la confection de toutes espèces de plans de maisons et de terrains à vendre; du dessin de toutes sortes de machines, en un mot de l'exécution de tous les travaux relatifs au dessin linéaire et d'architecture.
Ils donnent également des leçons de dessin linéaire appliqué, selon le choix des élèves, à l'arpentage, à l'architecture et au dessin des machines, avec ou sans les notions préliminaires de mathématiques; de dessin à la plume et de tous les genres d'écritures d'ornements; et ils sont, le soir, de six heures et demie à huit heures, au service particulier pour les ingénieurs des machines à vapeur, les ouvriers mécaniciens, charpentiers, etc.
Leur bureau est établi Passage de la Bourse, No. 28, entre les rues Conti et Bienville. 3 nov—6m

$30 DE RECOMPENSE.
LA récompense ci-dessus sera accordée à celui qui ramènera au No. 48 de la rue Bourbon ou logera à la geôle, le nègre créole VICTOR, cuisinier, âgé d'environ 17 ans [illegible] parle le français et un peu l'anglais, absent depuis le [illegible] courant. [illegible]

## AMUSEMENTS.

# Théatre d'Orléans.
JEUDI, 23 novembre 1843.
LES DIAMANS DE LA COURONNE,
Opéra en trois actes, d'Auber et Scribe.

| | |
|---|---|
| Don Henrique, | M. Lecourt, |
| Catarina, | Mme FLEURY JOLY. |
| Diana, | Mlle Lecourt. |

Précédé de
UN BAL DU GRAND MONDE,
Vaudeville en un acte, de Deverger.

Jours de Spectacle:
Dimanche, Mardi, Jeudi, Samedi, } de chaque semaine.

Prix d'entrée:
Premières, Secondes, Galeries, Parquet, $1 50
Parterre et baignoires, 1
Troisièmes, 50 cts.

Prix des abonnements:
Pour toute la saison, à raison de deux représentations par semaine:
Loges, Galeries, Parquets, $1
Parterre, 75 cents.

SALLE DE BAL ST. LOUIS.
LES locataires de cette salle ont ouvert une liste de souscription aux Bals de Société Parés et masqués qui auront lieu pendant la saison, à partir du 15 décembre prochain; leurs amis sont respectueusement invités à venir enregistrer leurs noms au bureau, rue St. Louis.
23 nov—3

SALLE DE BAL WASHINGTON.
*Grand Bal Paré et Masqué.*
Les Lundis, Mercredis et Samedis.
Admissions—Cavalier..........$1 00
Dames.......... 0 00

BAL DES QUARTERONNES.
Les Mardis et Vendredis.
☞ On ne sera pas reçus avec des armes.
JAMES O'CONNELL,
23 nov—☞ Manager.

SALLE DE BAL D'ORLEANS,
Rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon.
LE Directeur informe le public que la salle a été entièrement réparée et splendidement décorée par les meilleurs artistes, et que c'est aujourd'hui un des plus beaux établissements du pays. Il sera ouvert pendant toute la saison.
Les bals auront lieu tous les lundi, mercredi vendredi et samedi durant toute la saison.
Les meilleures liqueurs sont tenues à la barre, et la police y est on ne peut mieux faite.
Un bon orchestre a été engagé.
Ouverture à 8 heures.
Par ordre du Conseil, aucune arme ne sera reçue.
P. A. DUBORD, Directeur.
11 nov Ancien directeur de Washington

Danse et Beau Maintien,
Rue de Chartres, No. 123 et rue Julie, No. 136.
M. DEVOTI a l'honneur d'annoncer aux Dames et Messieurs qu'il commencera ses leçons lundi, 27 du courant, à son domicile, rue de Chartres, No. 123
Les classes du soir auront lieu trois fois par semaines, et commenceront à six heures et demie.
Les leçons particulières se donneront dans la journée, soit dans la salle de l'académie, soit au domicile des élèves.
N. B.—Une classe pour les demoiselles et petits garçons sera ouverte à quatre heures P. M., rue Julie, No. 136.
23 nov—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MME. VUEZ a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orleans, qu'elle a transféré son magasin encoignure Royale et Ste. Anne, où elle a déballé un joli assortiment de chapeaux pour dames. Blondes et enfants et une grande quantité d'autres articles qu'elle vendra à des prix modérés. 22 nov 1

MADAME DI BALEN, rue Royale, No. 186 prévient les dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne, qu'elle vient de recevoir un grand assortiment de chapeaux de soie et de velours à la dernière mode, mantelets, moires et en velours doublés et ouatés, soie mousseline brodée à la main, [illegible] l'ouverture JEUDI 23 courant. 21 nov—4

MADAME FREMINEAU a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un bel assortiment des marchandises et articles de nouveautés, à des prix très modérés, et elle fera l'ouverture de son magasin, jeudi le 23 novembre.
18 nov—1m 135, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse

MODES ET NOUVEAUTES.
J. DELOUVRE a l'honneur d'annoncer aux dames qu'il fera l'ouverture de ses modes et nouveautés, mardi, 14 courant.
Un grand choix en tout genre et la modération de ses prix ont toujours excité la visite des dames de cette ville.
141, rue Royale, entre Toulouse et St. Louis.
13 nov—8

AVIS.
MR. CLISSEY, professeur de danse, a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle Orléans qu'il a une académie de danse sera ouverte au No. 5, rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, le lundi [illegible] les leçons [illegible]; Mde. Granet, 85, rue Bourbon; Mde. Montgomery, 18, rue Apollo; Mlle Prescott, 261, rue du Camp, et à l'institution de M. J. F. Bodet, 51, rue Bourbon.
Une classe pour les Messieurs sera ouverte de 8 heures à 10 heures du soir. 3 no 1 6m

Compagnie et Banque du Canal de la N. Orléans,
Le 23 oct 1843.
CETTE institution ayant repris ses opérations de Banque, sera à l'avenir ouverte tous les jours, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. et de 4 heures à 6 heures P. M.
Par ordre du Bureau
N. N. WILKINSON,
31 oct Caissier

Compagnie de Banque et de Gaz de la Nlle Orléans
Département du Gaz, ler. novembre 1843
AVIS est par le présent donné qu'à partir du 1er janvier prochain, le prix du gaz sera réduit à trois piastres les mille pieds cubes. F. W. WELLS,
1 nov—2m Secrétaire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
AVIS est par le présent donné qu'une élection d'un Aldermen pour représenter le second district de la Municipalité No. Trois, aura lieu au café de Mme. Caldwell, encoignure des rues Champs Elysées et Victoire, Lundi 20 novembre 1843, de 8 heures A. M. à 6 heures P. M., sous l'inspection de MM. Jno. B. Wittner et Leige Cris... [illegible]
Nouvelle-Orléans, le 15 novembre 1843
15 nov WM. FRERET, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. 1
Séance du 30 octobre 1843.
ATTENDU que d'énormes sommes sont dues aux propriétaires de cette municipalité par nombre de personnes qui négligent d'en payer les intérêts, conformément aux stipulations de la vente faite par la corporation suivant acte au rapport de Michel de Armas, not. pub. dans le courant de l'année 1840, [illegible] propriétaires sont obligés de payer un intérêt [illegible] conditions de leurs engagements [illegible] propriétaires de terrains qui manqueraient au paiement de deux termes ou seraient endettés arriérés, perdront sur simple ordre de la Cour, être dépossédés de leurs propriétés; et par les [illegible] les propriétaires [illegible] responsables de tous intérêts arriérés; Et que le plus grand nombre des propriétés sont passées des mains des premiers acquéreurs en d'autres mains;—le comité de finance recommande qu'un délai raisonnable soit accordé à tous acquéreurs ou propriétaires qui auraient ainsi failli aux stipulations de leur acte, et à leur temps, comme cette municipalité est d'opinion qu'en conséquence de cette forfaiture par les acquéreurs ou propriétaires, [illegible] payer tout les intérêts arriérés [illegible]
Résolu, qu'un délai de trente jours soit accordé à tous acquéreurs ou propriétaires de terrains vendus sous les termes suivant actes au rapport de Michel de Armas, not. pub. en 1840, et qui ont encouru des termes de déchéance ou d'intérêts arriérés [illegible]
Qu'au bout du dit délai, la municipalité No. 1, à l'expiration [illegible] devra immédiatement [illegible] de marchés nécessaires pour le faire mettre en possession de toutes propriétés dont les intérêts n'auraient pas été payés.
Résolu que le Maire soit et demeure autorisé à faire publier le préambule et les résolutions qui précèdent, dans deux des gazettes de cette municipalité pendant l'espace de trente jours.
[Signé] JOS. GENOIS, Recorder.
Approuvé, le 3 novembre 1843.
[Signé] WM. FRERET, Maire.
11 nov—30

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 30 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 40 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 20 novembre courant.
Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 50 onces. WM. FRERET, Maire.
Nouvelle-Orléans, le 17 novembre 1843.

*Sirop de la Nouvelle Angleterre pour le Rhume.*
LA réputation qu'a acquise ce remède dans la Nouvelle Angleterre prouve que c'est un des spécifiques les plus efficaces pour les rhumes, influenza et l'inflammation de poumons. En offrant ce remède au public, les propriétaires sont autorisés à affirmer qu'il s'est répandu de la ville de Boston, qui en a fait usage dans sa pratique, avec un succès étonnant.
Vendu par tous les pharmaciens généralement et par JARVIS & ANDREWS,
15 nov 20 Commune

ARTICLES pour Tailleurs:—
Drap noir extra fins, 6|4 croisé et unis;
Do. bleu do do;
Do. marron et vert Russe;
Casimir satin laine noir et unis 5|8;
Do. Nouveautés bonjeau;
Do. fantastique;
Do. à carreaux 6|4;
Do. Côtes royale et cachemir façonnés;
Drap coton pour paletot;
Cachemir écossais et brochés pour gilet;
Boutons et gances pour gilet en soie et autres;
Un supplément de Cotonnades françaises, nouveau dessins, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
8 nov 35, rue de Chartres

EN débarquement du navire Narragansett:
100 caisses Cerises de Guebaud, nouvelle récolte;
20 do Rosolio cédrat;
20 do Ratafia de cerises, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
8 nov 35, Chartres.

BOIS DE CONSTRUCTION
ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETE
CONSTAMMENT en mains au moulin de DEPOUILLY,
31 juil Encoignure Carondelet et Villeré.

BACON—20 barriques plats côtés, 30 do. jambons enveloppés, et 30 barils épaules, le tout de qualité supérieure, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
12 nov rue Gravier, encoignure Tchoupitoulas

MARCHANDISES diverses—40 sacs café de la Havane, 85 do Rio, 50 barriques jambon, plats côtes et épaules, 44 rouleaux cordes du Missouri, graisse en barils, en magasin et à vendre par LINDSEY & RUSSELL,
83, Tchoupitoulas.

CHANGEMENT de domicile.—EUG. ROCHEREAU & Co, ont transporté leur bureau, 192, rue Royale.
3 novembre.

A VENDRE par les soussignés, et en débarquement des navires Oconee et Commerce, de New York.
Un assortiment de Malles en cuir de toutes les dimensions. DAVID & CHAPUS,
18 nov 93, rue de Chartres

VINS BLANCS Sauterne et Haut Sauterne en débarquement du navire Chilo de Bordeaux, à vendre par
NUMA LACOSTE,
18 nov 103 Royale, à côté de la Banque d'Etat

LE soussigné offre à vendre à bon marché, pour du comptant, en débarquement du navire Diadem du Havre,
Deux caisses Bas coton gris pour femme, forte jambe.
NUMA LACOSTE,
4 nov— rue Royale, 103, à côté de la banque d'Et

CAFE de Rio, à vendre en magasin par
13 oct WM. PREHN & Co. 56 Douane

CHAPEAUX de soie français—150 à vendre par
9 nov FIELD & Co. 30 Vieille Levée

EN débarquement du navire Adams, 250 caisses savon Winchester, à vendre par
DARAN, QUEYROUSE & Co.
11 et 17, St. Louis

## VENTES DE SHERIF.

Pascal Fretwell vs. Thomas F. Harrow.
COUR DE DISTRICT—No. 21,318—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, mardi le cinq décembre 1843, à midi:
Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Thomas F. Harrow, à un certain procès maintenant pendant par devant la Cour de District du Premier District, intitulé Thomas F. Harrow vs. J. B. Camplin, No. 20,704 du dossier de la dite Cour.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
A. SIDNEY LEWIS,
23 nov—3t en 10j Shérif de la Cour de District.

COUR DE COMMERCE—No. 6,833—James A. Peak vs. Hart & Scott—No. 6,237—Edwin Johnson vs le même. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mardi, 26me. jour de décembre 1843, à midi.
Le bateau à vapeur MOUND CITY, ensemble avec ses machines, ses meubles &c.
Saisis dans les affaires ci dessus.
Conditions, comptant.
EMILE LA SERE,
25 nov—3 n30j Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No. 5,922—Cook & Barrett vs. Varnum Sheldon.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le jeudi 23 novembre 1843, à midi, Tous les droits, titres et intérêts du défendeur à un certain jugement rendu par la Cour de District du premier District judiciaire de cet Etat, aujourd'hui en appel à la Cour Suprême, pour la somme de mille piastres et les frais, intitulé Varnum Sheldon vs. la Compagnie et Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans, No. 19,863 du docket de ladite Cour, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:—Comptant.
EMILE LA SERE,
11 nov—3 en 10 Shérif de la Cour de Commerce

# Vente par le Marshal.

EN FAILLITE.
DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District Oriental de la Louisiane—No. 664—Arnold Bolin chargé de la vente des biens de Dussuau [illegible] faillite.
En vertu d'un ordre émané de l'honorable Cour de District des Etats Unis pour le district susdit, j'exposerai en vente publique le lundi 11 décembre 1843, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à l'heure de midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1o. Neuf lots de terre situés dans le faubourg Washington, au dessous de cette ville, dans l'ilet No. 71, compris entre les rues Tricou, Manuel, Delery et Bolivar, et désignés par les Nos. 13, 14, 16, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sur un plan particulier dudit ilet dressé par J. A. Guérard, député arpenteur général, en date du 10 novembre 1836.
Les lots 14, 15, 16 et 17 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Delery, sur 134 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No. 14 formant l'encoignure des rues Manuel et Delery, le lot No. 19 mesurant 36 pieds de face à la rue Delery, sur 134 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le lot No. 20 mesurant 30 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Delery sur 134 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Le lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Delery, sur une profondeur de 134 pieds 4 pouces entre lignes parallèles.
Les lots Nos. 13 et 18 étant contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Manuel sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
2o. Dix lots de terre situés dans le même faubourg dans l'ilet No. 72, borné par les rues Hancock, Tricou, Manuel et Bolivar et désignés par les Nos. 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 24, 25 et 26 sur un plan particulier dressé par G. Devalle le 6 octobre 1836 et déposé en l'étude de Cuvillier, not. pub. Les lots Nos. 17, 18, 19, 20, 21 et 22 étant contigus et mesurant 29 pieds 10 pouces 2|3 de face à la rue Manuel, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No. 22 formant l'encoignure des rues Tricou et Manuel. Les lots Nos 23, 24, 25 et 26 étant contigus et mesurant chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Tricou, sur 134 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
3o. La moitié indivise de 37 lots de terre dans l'ilet No. 48, situé dans la ville de Bath dans la paroisse de Jefferson, désignés sur un plan de ladite ville par les Nos. 38 à 74 inclusivement et ayant les dimensions suivantes, savoir:
Le lot No. 38 mesure 30 pieds de face à la rue 21me sur 120 pieds de profondeur du côté joignant la propriété dernièrement appartenant à Angelica Amoy, les lots No. 39 à 70 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue 21me. et 110 pieds de profondeur. Le lot No. 71 forme l'encoignure de Bath avenue et de la rue 21me et mesure 31 pieds 2 face à la première sur 118 pieds de profondeur et de face à la dernière. Les lots Nos. 72, 73 et 74 mesurant chacun 31 pieds 1 face à Bath Avenue sur 116 pieds de profondeur, le tout mesure américaine.
4o. Un ilet de terre situé dans Jefferson ville, paroisse de St. Tammany désigné sur un plan de la dite ville par le No. 46, ayant mesure anglaise 300 pieds de face à la rue Troisième, la même façade à la rue Quatrième, 300 pieds de face à l'Avenue Jackson et la même façade à la rue Bahama.
5o. Un lot de terre situé dans le comté de Baldwin, Etat de l'Alabama, désigné par le No. 18, sur un plan déposé en l'étude de W. Christy not. pub. et contenant 10 4|10 100 acres superficie, le lot faisant partie de la moitié Est de la section numéro 5, township 6, rangée Sud à Est.
6o. Les intérêts du failli dans la plantation de [illegible], la ville d'Atascosa, Etat du Texas.
7o. Une créance sur Mago, au dire de 70 [illegible] années.
8o. Différents comptes dus au failli.
Conditions: comptant
Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Félix Grima not. pub.
A. SIDNEY ROBERTSON,
21 nov—3 en 20j Marshal des Etats Unis

# PAR LE REGISTER.

Succession de Peter L. Sloane.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
JEUDI vingt-trois novembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 18 novembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Peter L. Sloane, les actions ci-après décrites, savoir:
Trente actions dans le fonds capital de la banque de la cité de cette ville, payées en entier.
Cinquante actions dans le fonds capital de la banque de l'Exchange, sur les quelles quarante piastres par action ont été payées.
Soixante-huit actions dans le fonds capital de la banque des Artisans et Commerçans de cette ville, sur lesquelles quarante piastres par action ont été payées.
Cent soixante-dix actions dans le fonds capital de la Compagnie du Gaz et Banque de la Nouvelle Orléans sur lesquelles vingt-cinq piastres par action ont été payées.
Cent quatre-vingt-dix actions dans le fonds capital de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de cette ville, sur lesquelles vingt-cinq piastres par action ont été payées.
Cent actions dans l'Exchange, sur lesquelles [illegible] par action ont été payées.
Dix actions dans le fonds capital de la banque du Gaz de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles trente piastres par action ont été payées.
Conditions de la vente, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
10 nov—3 en 10 Register des Testamens

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de Isaac A. Johnson ou contre la gérance Washington, sont priées de les présenter et celles qui lui doivent sont priées de venir régler le compte au soussigné avant cent mars.
JOHN A. ROBERTS, Curateur.
21 nov—3 21 23 et 4

IMPRIMERIE ET FRANÇAISE DE T. REA.
LE soussigné donne respectueusement avis au public qu'il vient d'ouvrir une imprimerie à la rue du Canal, au magasin vis à vis la Banque du Commerce, où les ouvrages d'impression de toute espèce seront exécutés avec le meilleur goût aux prix les plus modérés. [illegible]
Il a un assortiment complet de [illegible] toutes les fournitures de bureau dont se servent habituellement les négocians et les commis de steamboats à très bas prix, et ces articles ainsi que les [illegible] de l'imprimerie seront toute son attention. Parmi ses [illegible] de fournitures de bureau [illegible] les [illegible].
Il peut exécuter les ouvrages qui lui sont confiés aux prix mentionnés ci-dessus dans la plus belle manière, ayant dernièrement été au Nord et y avoir acheté la plus belle partie de son matériel, et étant lui-même initié à l'art de l'imprimerie.
Entre autres améliorations, il s'est procuré et il a actuellement en opérations une de ces belles presses à cartes patentées de J. P. Vickerson de Boston, au moyen de laquelle il en peut imprimer 5000 cartes à l'heure, ce qui le met à même de fournir aux négocians et autres des cartes à un prix extraordinairement bas de CINQ PIASTRES LE MILLIER, il s'est aussi procuré [illegible] personne au bel assortiment de cartes de visite [illegible] part de mariage, bals, visites, etc. etc. très bien exécutés à des prix plus bas que ce qui se sont habituellement chargés pour des ouvrages de ce genre.
Il n'est pas nécessaire d'énumérer tous les ouvrages que le soussigné peut exécuter, il suffira de dire que TOUTE ESPECE d'ouvrages d'imprimerie seront exécutés d'une manière soignée.
Le soussigné remercie sincèrement la communauté pour le patronage qu'elle lui a accordé jusqu'à ce jour, et il espère que les facilités qu'il vient acquérir de mettre [illegible] de satisfaire plus largement le public.
20 nov—6m T. REA.

IMPRESSIONS
ON EXECUTE
A l'Imprimerie de l'Abeille,
*Toute espèce d'Ouvrage*,
Affiches de steamboats et de Théâtres,
Connaissemens, Blancs de Notaires,
Cartes d'annonces et autres,
Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c
AVEC PROMPTITUDE
*ET A DES PRIX MODERES*.

DES propositions seront reçues par le soussigné à son bureau, rue Conti No. 19, jusqu'au 30 du courant, à 2 heures, époque à laquelle elles seront ouvertes, pour la fourniture de bœuf frais sur pied de toutes qualités [illegible] nouvelles casernes et à toutes autres qui pourront être dans la ville, pour un an commençant le 1er. décembre 1843 et expirant le 3 novembre 1844. Les colliers et pieds sont exclus et le bœuf sera fourni par quartiers d'égale proportion. Le contracteur devra livrer le bœuf aux casernes aux époques qui pourront lui être désignées.
On peut prendre toutes les informations relatives au contrat, &c. en s'adressant au soussigné.
JOHN B. GRAYSON,
Capitaine de l'armée des E. Unis commissaire des vivres
20 nov—9

ASPHALTE.
LE soussigné informe le public et les habitans qu'il continue, à des prix modérés, les travaux d'asphalte dont il garantit la durée. MM. les propriétaires sont intéressés pour la conservation de leurs propriétés à employer le procédé SCHWEITZER dans le pavage, la construction des fosses d'aisance, magasins, cuisines, écuries, remises, allées, banquettes, terrasses, etc. puisqu'il a le double avantage d'empêcher la communication de l'eau, de l'humidité, et d'empêcher les dégâts occasionnés par les rats.
CLAUDE SCHWEITZER,
12 nov—2 m rue Bourbon, No. 275.

SANGSUES.
REÇU par la Créole de Bordeaux, des Sangsues Hongroises et Suédoises, garanties à 12 1|2, 18 3|4 et 25 cents la pièce, au nouveau dépôt, rue Royale, No. 308 entre St. Philippe et des Ursulines. Références quant à la qualité, au capitaine Dillingham, son second, son lieutenant, M. Metge, pharmacien et M. Biron. 22 nov

SANGSUES.
DERNIEREMENT reçu par le navire Taglioni, 10,000 Sangsues Hongroises des plus grosses et de la meilleure qualité, à vendre à bas prix au dépôt général.
J. B. RUSCONI,
19 nov 187, rue de Chartres, ancien magasin d'oiseaux

SANGSUES.
23000 SANGSUES nouvellement arrivées par le navire Louisa, de New York, et à vendre à l'ENTREPOT GENERAL, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 96, à des prix modérés, en prenant par cinq cents, et plus, si l'on veut le chef de l'établissement en garantira la qualité, et en cas de besoin, comme il a 25 d'années, il se transportera aux lieux qu'on lui indiquera.
Le même entrepôt a reçu par le navire Austerlitz, du Havre, DIX-NEUF MILLIERS DE SANGSUES, venant d'Angers, qualité supérieure et de grosseurs extraordinaires, à des prix les plus justes, pour les personnes [illegible]
6 oct J. P. BOUSIRAN.

PORC—150 barils mess et 20 do prime, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
13 nov 16, Gravier enc. Tchoupitoulas

GRAISSE—20 barils, 20 demi barils et 150 barillets à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
13 nov 16, Gravier, enc. Tchoupitoulas

ŒUF—40 barils nouveau, mess, prime et b, dernièrement inspecté et à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
13 nov 13, rue Gravier, enc. Tchoupitoulas

SAVON et amidon—810 caisses de Cincinnati, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
13 nov 92, Tchoupitoulas

DEUX waggons pour bouchers, faits à Cincinnati, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
13 nov 92, Tchoupitoulas

MAIS-UX—300 paires pour draps et waggons à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
13 nov 92, Tchoupitoulas

## PAR LE REGISTER.

Succession de Michael Murphy.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
LUNDI onze décembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 14 novembre 1843 et signé le 18 novembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Michael Murphy, et à la folle-enchère du dernier acquéreur, les esclaves ci-après nommés, savoir:
MARY, négresse âgée d'environ 26 ans, et son enfant Milly, d'environ sept ans.
Conditions de la vente: Lesdites esclaves seront vendues à n'importe quel prix, à un an de crédit, l'acquéreur fournissant des bonds (caution) ou des billets divisés par coupures à la convenance de l'administrateur, en lesquels à la satisfaction dudit administrateur et du juge de la Cour des Preuves, avec hypothèque spéciale.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Y. Lewis, not. pub. 23 nov—3 en 10

Succession de Bernard Farland
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
MARDI, vingt-six décembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane en date du 18 novembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Bernard Farland, les lots de terre ci-après décrits, savoir:
Un lot de terre situé au faubourg Delord de cette paroisse, désigné par le No 140 sur un plan fait par Richard Delafield, en mars 1832, et déposé en l'étude de Félix Grima notaire en cette ville; ledit lot formant l'encoignure des rues Julie et St. Pierre, mesure au pied américain [illegible] six pieds de face à la rue Julie, sur une profondeur de cent vingt pieds et face à la rue St. Pierre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.
Un lot de terre, ensemble avec les améliorations qui sont dessus, situé au nouveau faubourg Marigny, au-dessous de cette ville, et désigné par le No. 11, sur un plan fait par L. J. Pilie, le 19 mai 1836, et déposé en l'étude de William Christy, notaire public de cette ville; ledit lot forme une des encoignures des rues Promenade et Bagatelle, et est d'une forme irrégulière, mesurant quarante neuf pieds onze pouces et quatre lignes de face à ladite rue Promenade, cent trente-huit pieds un pouce et quatre lignes de face à ladite rue Bagatelle, vingt-un pieds onze pouces sur la ligne vis à vis ladite rue Promenade, et cent dix-huit pieds sur la ligne vis à vis ladite rue Bagatelle. Ce lot forme une portion du lot No. six de l'ilet 121, sur un plan fait par J. Pilie, voyer de la ville, le 4 juin 1836, et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire public de cette ville le 10 juin 1836.
Un lot de terre situé au faubourg Delord de cette ville, désigné par le lot No. 166, sur un plan fait par Richard Delafield en mars 1832, et déposé en l'étude de G. R. Stringer ci-devant notaire public en cette ville. Le dit lot mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue St. Pierre, sur cent vingt pieds et six pouces de profondeur, sur la ligne du lot No. 165, et cent vingt-neuf pieds deux pouces sur la ligne le séparant du lot No. 167, ensemble les améliorations qui sont dessus consistant en une maison en bois à étage, une cuisine en bois et une boulangerie en bois.
Un lot de terre contigu au lot ci-dessus décrit, désigné par le lot No. 167, sur un plan fait par Richard Delafield en mars 1832 et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ci-devant notaire public en cette ville, le dit lot mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue St. Pierre, sur cent vingt neuf pieds sept pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No. 166, et cent vingt neuf pieds huit pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté.
Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie de cette ville et désigné sur un plan fait par Joseph Pilie, le 20 janvier 1832 et déposé en l'étude de Michel de Armas, ci-devant notaire public en cette ville, par le lot No. [illegible] mesurant vingt-un pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue St. Pierre, cent pieds un pouce sur la ligne le séparant de la propriété appartenant maintenant à la Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle Orléans, trente-sept pieds et huit pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 7 dit [illegible] et cent vingt-neuf pieds [illegible] sur la ligne qui le sépare du lot No. [illegible] ensemble avec une maison en briques à étage, une cuisine en bois et une écurie en bois.
Conditions de la vente: Un tiers comptant et la balance à douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, les acquéreurs fournissant leurs billets endossés à satisfaction, et aussi par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
21 nov Register des Testaments.
N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Edouard Duplessis notaire public.

Succession de M. [illegible] Mont
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
MARDI, vingt-six décembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu de deux jugements rendus par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 1er. octobre 1843 et signé le 4 novembre 1843, et l'autre en date du 20 Novembre 1843, et signé le même jour, il sera vendu pour le compte de la succession de M. [illegible] Louis Leopold Mont, les lots de terre, esclaves [illegible] décrits, savoir:
[illegible] Terre situé en cette ville, rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines, mesurant trente pieds de face, sur cent-vingt pieds de profondeur, le tout mesure française; sur lequel il se trouve bâtisse en briques, basse en briques, ainsi que d'autres vieilles bâtisses en bois.
Le troisième pied d'un lot de terre situé en cette ville rue Dauphine, entre les rues St. Philippe et des Ursulines, ayant trente pieds de face et cent vingt pieds de profondeur [illegible].
Ce propriétaire sera sujet à l'usufruit viager en faveur de Marie Catherine [illegible].
Un autre lot de terre situé au faubourg de l'Annonciation de cette ville, formant le coin de la rue de [illegible] [illegible] Pierre [illegible] ci-devant notaire en cette ville [illegible]
[illegible]
La moitié indivise de quatre lots de terre situés derrière le carré ce de cette ville désignés par les Nos. [illegible] deux [illegible] faits par Alour Villeneuve, [illegible] les rues [illegible] mesurant chacun trente pieds de face, et cent vingt-six pieds [illegible] pouces et huit lignes de face à la rue du Bayou, [illegible].
Charles, nègre âgé d'environ 35 ans créole.
Victoire, négresse âgée de 55 ans.
Françoise, [illegible]
[illegible]
Deux actions dans la Banque [illegible] de cent piastres chacune payées en entier.
Conditions de la vente: Pour les lots de terre et les esclaves, un quart comptant, le balance à un, deux et trois ans de crédit, les acquéreurs fournissant leurs billets endossés, à satisfaction avec hypothèque spéciale, et en cas de non paiement à échéance, les dits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent, jusqu'à parfait paiement.
Les actions, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des testaments.
N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Gustave Armas not. pub. 21 nov.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
Jane Carson, et al. vs. les exécuteurs testamentaires de Peter L. Sloane et de Jane L. Sloane.
JEUDI trente novembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 30 octobre 1843, et signé le 4 novembre 1843, il sera vendu pour le compte des héritiers de Jane L. Sloane et de Alexander Sloane, [illegible] en un partage, les propriétés, esclaves, et actions ci-après décrits, savoir:
1o. Un lot de terre situé au faubourg Delord, en cette ville, étant la portion ouest de l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Gasquet, Annunciation et Lafayette, et faisant partie des lots désignés par les Nos. [illegible] mesurant vingt-un pieds huit pouces à la rue Lafayette, vingt-cinq pieds trois pouces à la rue Annunciation, cent cinquante-trois pieds trois pouces à la rue Gasquet, et cent quarante vingt-cinq pieds un pouce sur la ligne qui le sépare du lot [illegible] dans l'ilet [illegible], ensemble avec les améliorations dessus, le tout étant conformément à un plan fait par Joseph Pilié, [illegible] le tout de la [illegible] date du six mai 1835, déposé dans l'étude de [illegible] le 16 mai 1835, pardevant Hugh R. Gordon, notaire public en cette ville, avec [illegible] machines à tanner et autres qui y trouvent.
CONDITIONS
Le 1er lot de terre ci-dessus sera d'abord offert en bloc aux conditions suivantes, savoir: un quart comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque, endossés à satisfaction, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an de leur date jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement, sujets à un intérêt de 10 pour cent l'an, depuis leur échéance jusqu'à parfaite satisfaction.
Mais au cas où ce lot de terre vendu en bloc ne rapporterait pas la somme [illegible], il sera immédiatement mis en vente par lots détachés, conformément à un plan fait par Jos. Pilie, voyer de la municipalité No. 2, et daté du 16 avril 1841. Chaque lot de terre étant vendu séparément aux conditions ci-dessus énoncées.
2o. Quatre lots de terre, avec les améliorations et bâtisses qui y sont élevées, étant situés sur la batture du faubourg Ste. Marie de cette ville, désignés sur un plan de cette partie de la batture, dressé par Jos. Pilie, ci-devant voyer de cette ville, par les lettres G H J et I, dans l'ilet borné par les rues Levée, Julie, Lafayette (maintenant rue du Commerce) et St. Joseph, mesurant ensemble soixante cinq pieds cinq pouces face à la rue de la Levée et ayant les profondeurs suivantes, savoir: deux cent vingt deux pieds deux pouces du côté de la rue St. Joseph, deux cent vingt pieds deux pouces du côté de la rue Julie, borné en bas par la propriété maintenant ou ci-devant appartenant à Louisa Duvivier, E. [illegible] en haut par une propriété ci-devant appartenant à Alexandre Sloane, décédé, et dans le fond par la rue Lafayette (ou Commerce) et mesurant quarante quatre pieds trois pouces face à ladite rue, ainsi qu'il appert du plan ci-devant indiqué, déposé en l'étude de Hughes Lavergne, notaire public, et se trouvant maintenant en l'étude de William Christy, en date du 14 janvier 1835.
CONDITIONS.
Les lots de terre ci-dessus sur lesquels se trouve le beau bâtiment connu sous le nom de "Fork Inspection," sont loués jusqu'au 31 décembre 1843, à Jean Bozant, à raison d'une rente de deux mille cent piastres par an, et seront vendus en bloc sujets au bail ci-dessus. Les conditions seront: un quart comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque, endossés à satisfaction, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an de leur date jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement, sujets à un intérêt de 10 pour cent l'an, depuis leur échéance jusqu'à parfaite satisfaction.
3o. Un certain lot de terre situé sur la batture du faubourg Ste. Marie de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée, St. Joseph, Julie et Lafayette (maintenant rue du Commerce), ensemble avec le magasin en briques, à trois étages qui est là même urant environ cent onze pieds cinq pouces de profondeur.
4o. Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie de cette ville, faisant partie du même ilet, ayant environ vingt-deux pieds de face sur la rue Nouvelle Levée, sur cent douze pieds un pouce de profondeur, ensemble avec les améliorations, étages, qui y est situé.
Conditions: Ces deux lots de terre seront vendus séparément, un quart comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque aux propriétés vendues, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an de leur date jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement, sujets à un intérêt de 10 pour cent l'an depuis leur échéance jusqu'à parfaite satisfaction.
5o. Un lot de terre situé au faubourg Ste Marie de cette ville, dans l'ilet renfermé entre les rues Foucher, St. Joseph, Magasins, et Julie, mesurant cinquante-trois pieds face à la rue Foucher, sur une profondeur de cent pieds; ensemble les améliorations et bâtisses qui y trouvent.
CONDITIONS.
Un quart comptant et la balance à un et deux ans de crédit sous les mêmes conditions que celles exigées pour les propriétés ci-dessus décrites
6o. DICK, nègre esclave, âgé de 32 ans.
7o. FRANK, nègre esclave, âgé de 35 ans.
8o. OLD TOM, nègre esclave, âgé de 55 ans.
CONDITIONS.
Les trois esclaves ci-dessus, la moitié comptant, la balance à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les esclaves vendus jusqu'à éventuels paiement des propriétés immobilières.
9o. Tous les droits, titres et intérêts de la succession d'Alexander Sloane, décédé, sur un certain esclave nommé RALPH, pour le présent en la possession du Archibald et Jane Buchanan, à Wiston, Missouri.
Conditions: comptant
ACTIONS DE BANQUE.
1o. Cinquante trois actions dans le fonds capital de la Banque de Cité de cette ville, payées en entier.
2o. Dix-huit actions dans le fonds capital de la Banque des Artisans et Marchands de cette ville sur lesquelles cinquante piastres par action ont été payées.
3o. Cinquante-neuf actions dans le fonds capital de la banque susdite sur lesquelles 50 piastres par action ont été payées.
4o. Quarante-trois actions dans le fonds capital de la Compagnie d'Assurances Occidentales contre le feu et les risques de mer (Western Marine and Fire Insurance Company), sur lesquelles vingt-cinq piastres par action ont été payées.
5o. Cent soixante-dix actions du fonds capital de la Banque de Carrollton sur lesquelles $50 par action ont été payées.
6o. Douze actions dans le fonds capital de la Compagnie d'Assurance des Marchands de cette ville, sur lesquelles $50 par actions ont été payées.
Conditions: pour les actions de banque comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
20 nov Register des Testaments
N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant H. B. Cénas, notaire public.

## VENTES A L'ENCAN.

COUR DE PAROISSE
Edouard Herbault vs. ses créanciers et les créanciers de Hertault Frères.
PAR JOSEPH LECARPENTIER, encanteur.
IL sera vendu jeudi 7 décembre 1843, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 23 mai 1843, et à la requête du syndic des dits créanciers, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par les faillis à leurs créanciers.
1o. Une griffonne nommée Enee, âgée d'environ 45 ans, domestique de maison.
2o. Un lot de terre rue Philippa, faubourg Ste. Marie, entre les rues Girod et Julie, mesurant 32 pieds 2 pouces face à la rue Philippa, sur 90 pieds de profondeur, le tout mesure française, sur lequel il existe une maison en bois et converte en bois, composée de deux appartements, face à la rue, galerie et cabinet sur le derrière, et dans la cour chambre à domestiques, puits, latrines, &c.
3o. Un lot de terre contenant environ 30 à 40 arpents de superficie, situé sur le bord du bayou Galère, comté de Hancock, Etat du Mississipi, à environ 4 milles du village de la baie St. Louis (Shieldsboro), sur lequel lot il est établi un moulin à scie en pleine activité, mû par la vapeur, et ayant deux scies simples et une scie à 12 lames avec tous les outils et ustensiles nécessaires à l'exploitation, et en outre le logis et les constructions en logs nécessaires pour les logements des ouvriers, cuisines, &c.
Le dit moulin et dépendances loués par bail à raison de quatre cents piastres par an, pour trois ans, à partir du 10 février 1843, payables par trimestres et avec faculté de résilier après six mois de notification.
4o. La moitié indivise de deux lots de terre faisant partie de l'ilet No. 4, faubourg Franklin, borné par les rues Marigny, Girod, Marigny et Champs Elysées, ayant chacun 32 pieds de face à cette dernière rue, sur 110 pieds 10 pouces de profondeur, entre deux lignes parallèles; ces deux lots attenant à la propriété de M. Ouillet. Les banquettes sont en briques et curb stones en face des dits lots, et payés en plein.
5o. La moitié indivise de deux lots de terre faisant partie de l'ilet No. 109, Nouveau Faubourg Marigny, borné par les rues Champs Elysées, Français, Espérance et de la Loi, désignés par les Nos. 18 et 19, ayant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la 1re. rue, sur 156 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur. Plan chez Tureau.
6o. La moitié indivise de 2 lots de terre faisant partie de l'ilet No. 86, Nouveau Faubourg Marigny, borné par les rues des Français, Union, Force et Liberaux, désignés par les Nos. 11 et 12, ayant chacun 32 pieds de face à la rue d'Union, sur 130 pieds de profondeur, mesure française.
7o. La moitié indivise de 19 lots de terre faisant partie de l'ilet No. 40, faubourg Franklin, borné par les rues Marigny, Mandeville, Vertu et Magistrats, et ont les dimensions suivantes d'après le plan No. 24 en l'étude de Tureau, notaire, et désignés par les Nos. 1 à 24 [illegible].
Les Nos. 1, 2 et 3 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue de la Vertu, sur 120 pieds 3 pouces de profondeur.
Le No. 4 formant encoignure, mesurant 32 pieds à la rue Mandeville sur 124 pieds 6 pouces de face à la rue de la Vertu.
Les Nos. 5 à 8 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mandeville, sur 124 pieds 6 pouces de profondeur.
Les Nos. 21 à 24 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Marigny, sur 124 pieds 6 pouces de profondeur.
8o. La moitié indivise de 12 lots de terre faisant partie de l'ilet No. 45, faubourg Franklin, borné par les rues Marigny, Mandeville, Force et Liberaux, et ont les dimensions suivantes, d'après le même plan, et désignés par les Nos. 1 à 9, 11, 12, 23 et 24.
Les Nos. 2 à 9 mesurent chacun 24 pieds à la rue Marigny, sur 122 pieds de profondeur, et les Nos. 11 et 12 mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue de la Force, sur 132 pieds 10 pouces de profondeur, et les Nos. 23 et 24 mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue des Libéraux sur 132 pieds 10 pouces de profondeur.
9o. La moitié indivise de 5 lots de terre faisant partie de l'ilet No. 11, faubourg Washington, borné par les rues St. Ferdinand, la propriété de la Presse, St. Avit et St. Jean Baptiste, désignés par les Nos. 17 à 21. Ces lots sont contigus, et mesurant chacun 28 pieds 3 pouces à la rue St. Jean Baptiste sur 179 pieds 6 pouces de profondeur.
10. La moitié indivise d'un ilet de terre, désigné par le No. 26, faubourg Washington, borné par les rues St. Jean Baptiste, Piété, St. Avit et Louisa, et dessiné de 1 à 16.
Le No. 1 formant encoignure des rues St. Jean Baptiste et Piété mesure 42 pieds 1 1|2 pouces face à la rue Piété sur 115 pieds 3 pouces 4 lignes face à la rue St. Jean Baptiste.
Les Nos. 2 à 7 mesurent chacun 42 pieds 7 pouces face à la rue Piété sur 115 pieds, 3 pouces 4 lignes de profondeur.
Le No. 8 formant encoignure mesure 42 pieds 7 pouces face à la rue Piété, sur 115 pieds 3 pouces 4 lignes face à la rue St. Avide.
Le No. 9 formant encoignure, mesure 42 pieds 7 pouces face à la rue Louisa, sur 115 pieds 3 pouces 4 lignes face à la rue St. Avide.
Les Nos. 10 à 16 [illegible] le No. 9, mesurant chacun 42 pieds 7 pouces [illegible] rue Louisa sur 115 pieds, 3 pouces 4 lignes de profondeur.
Le No 16 formant encoignure, mesure 42 pieds 11 pouces face à la rue Louisa, sur 118 pieds 3 pouces 4 lignes face à la rue St. Jean Baptiste.
11. La moitié indivise d'un lot de terre désigné par le No. 4 dans l'ilet No. 21, même faubourg, borné par les rues St. Jean Baptiste, Louisa, St. Avide et Clouet, ayant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St. Jean Baptiste, sur 179 pieds 6 pouces de profondeur.
12. La moitié indivise de 14 lots de terre dans l'ilet No. 30 même faubourg désignés par les Nos 1 à 4 et 17 à 26 [illegible] ont tous les mêmes dimensions [illegible]
13. La moitié indivise de 14 lots de terre dans l'ilet No. 35 même faubourg, désignés par les Nos 1 à 6 et 17 à 26. Ces lots ont les dimensions [illegible]
14. La moitié indivise de [illegible] lots de terre désignés par le No. 4, formant [illegible] Montreuil.
Le No. 1 formant encoignure, mesure 12 pieds 11 pouces [illegible] sur 170 pieds de profondeur.
Le No. 2 mesure 33 pieds 4 pouces face à la rue 3 [illegible]
[illegible]
Les Nos. 4 et 5 mesurent chacun 33 pieds 1 pouce [illegible]
Le No. 6, mesure 42 pieds [illegible]
Le No. 7 formant encoignure, mesure 42 pieds 7 pouces face à la rue [illegible] sur 170 pieds de profondeur.
15. La moitié indivise d'un lot de terre désigné par le No. 45, [illegible]
Le No. 1, formant encoignure, mesure 29 pieds 11 pouces face à la rue Piété, sur 110 pieds de profondeur face à la rue Clouet.
Le No. 2 a 3 mesurent 33 pieds face à la rue [illegible] à 170 pieds 6 pouces de profondeur.
Le No. 4, mesure 32 pieds 9 pouces de face à la rue Gentilly sur 170 pieds 6 pouces de profondeur.
Le No. 5 à [illegible] pouces face à la même rue [illegible]
Les Nos. 4 à 4 [illegible] la propriété de Mme veuve Montreuil.
Le No. 6 formant encoignure, mesure 42 pieds 7 pouces face à la rue [illegible] rue Gentilly.
Les Nos. 7 à 13 [illegible] pouces face à la [illegible]
[illegible]
Le plan des lots Nos. 1 à 5 [illegible] 23, dépose chez Caznill [illegible]
16. La moitié indivise de 11 terrains situés entre la rivière [illegible] de Nashville [illegible], notaire, désignés par les numéros [illegible]
Les Nos. 1 à 6 mesurent chacun 42 pieds 6 pouces [illegible]
Le No. 7 [illegible] même dans [illegible]
Les Nos. 8 et 9 [illegible]
[illegible] Conditions de la vente—L'esclave comptant. La propriété [illegible] comptant et la balance [illegible] crédit. Les billets endossés à la satisfaction du syndic avec hypothèque spéciale sur les propriétés [illegible] jusqu'à parfait paiement [illegible] à mise en [illegible] dernière [illegible] acquéreurs [illegible]
4 nov—1, 25 nov et 7 déc

PAR SANCHEZ & PATTERSON, Encanteurs.
74, Vieille Levée, près la rue St. Louis.
A 11 1|2 HEURES, vendredi 24 du courant, un assortiment général de beaux meubles, consistant en pianos, sofas, chaises, armoires, guéridons, dressoirs, tables, [illegible] bureau de [illegible] literie, rideaux, &c. Aussi, une quantité d'ustensiles de cuisine ayant fort peu servis.
Immédiatement après la vente des meubles,
2 caisses tabac, Honey Dew,
12 dito Pound Lump, de Lewis,
3 douzaines verres de cristal. 21 nov—3

Vente par Cons. de Marchandises Sèches.
PAR W. H. ROBERTSON & Co.
57, Magasins.
J. W. FURNESS encanteur.
VENDREDI prochain, 24 du courant, à 10 heures et demie, à notre magasin, [illegible] 150 coins Marchandises sèches étrangères et du pays, comprenant un assortiment général bien convenable pour le commerce de la saison.
36 caisses Indiennes nouveaux dessins;
57 balles Marchandises du pays;
24 pièces Drap français supérieur. 21 nov

PAR ANTHONY FERNANDEZ,
WM. BERGER, encanteur.
Vente pour cause de départ.
SAMEDI prochain, 25 du courant, à 10 heures du matin, rue Ste. Anne, entre les rues Tremé et Marais, au domicile de M. G. Conell, il sera vendu un assortiment de beaux meubles consistant en lits, armoires, chaises, glaces, pendules, sofas &c. &c.
Aussi: La batterie de cuisine. 22 nov

ENTREPOTS DE CHARBON

CHARBON.—Les soussignés reçoivent par le navire Conston de Liverpool, du beau charbon canal qu'ils offrent en lots convenables aux acheteurs à un prix modéré.
Ils ont constamment un approvisionnement de charbon Anthracite, de Pittsburg, et de bois, qu'ils livreront à bon compte au comptant.
B. & A. SOULIE,
20 nov 55, Bienville, au premier.

CHARBON—30 barriques Schuylkill, à vendre par
SAML. BROADWELL & Co.
22 nov 104, Tchoupitoulas

CHARBON—80 boucauts très supérieur, de Philadelphie, à vendre par J. H. ASHBRIDGE,
27 oct 97, Camp.

CHANTIER DE CHARBON ET DE BOIS.
A. MARCHESSEAU tient un assortiment de charbon de Pittsburg et Canel, première qualité, ainsi que Bois, Briques, Sable, Pieux, etc., qu'il vendra au plus juste prix.
Les ordres seront ponctuellement exécutés.
Encoignure St. Claude et Orléans,
7 nov—1 m en face la place Congo.—Vieux Bassin

CHARBON au la levée, article supérieur, actuellement en déchargement vis à vis la rue St. Louis, à vendre en quantité au gré des acheteurs 9 nov

CHARBON—Boucauts Liverpool, Pittsburg et Kentucky, à vendre à bas prix par
W. E. & R. MURPHY,
132 Vieux Bassin,
9 nov 137 Remparts

CHARBON DE TERRE.
CHARBON de Pittsburg, 1ère. qualité, à 75 cents le baril, charbon d'anthracite à $1 50 le baril, livrer à la laisses aux endroits ci-après indiqués, seront promptement exécutés; chez M. Wm. McKean, libraires, encoignure des rues du Camp et Commune, au dépôt de charbons de W. T. Hepp & Co encoignure des rues Levée et Orange ou au bureau de EUG. ROCHEREAU & Co, 192 rue Royale.
A vendre par cargaison, à des prix tout-à-fait raisonnables
16 nov

CHARBON, BOIS—Les soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de Charbon, Bois, Briques, Chaux, Bois de charpente, Charbon de bois, Sable, Résine, Goudron, Coquilles, etc. etc.
W. E. & R. MURPHY,
31 oct 133, Vieux Bassin.

GOUDRON—Un petit lot de choix, en barils, à vendre par W. E. & R. MURPHY,
31 oct 132, Vieux Bassin

VIN ROUGE—Quarante barriques Martferrand, en débarquement du navire Chilo, à vendre par
8 nov EUGENE ROCHEREAU & Co, 192 Royale

ROUES de Charrette—De 4 à 5 pouces, des manufactures de John Woods, reçues de Philadelphie, à vendre à bas prix, par J. D. DENEGRE,
15 sept 27, Douane

FARINE—310 barils du Missouri, sur la Levée, à vendre par GEO & ROBT. BUCHANAN & Co.
16 nov 91, Tchoupitoulas

CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par
REYNAUD & FALLON,

RIO COFFEE—[illegible]

## VENTES DE CE JOUR.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, sans réserve, pour clore différentes factures, jeudi 23 courant, à midi, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 29,
261 caisses vin de Chateau Lafitte et Beyerman, première qualité. 22 nov

PAR W. H. ROBERTSON & Co.
56 et 57, Magasins.
AUJOURD'HUI à onze heures, il sera vendu un assortiment général de groceries, consistant en Thé, Vins, Savon, Huile de baleine, Eau-de-Vie, Genièvre, Indigo, Ridelles, &c. &c.
Aussi—100 sacs Café de Rio légèrement avarié.
23 nov

PAR L. E. CHARBONNET.
IL sera vendu jeudi 23 du courant, à midi, devant l'Arcade de Banks, pour cause de départ,
Deux beaux chevaux de selle et de harnais, dont un allant le train, garantis sans défaut. 23 nov—2

PAR F. H. PETITPAIN.
JEUDI, 23 du courant, à 10 heures A. M., il sera vendu à son magasin d'encan, rue de chartres, No. 136, pour le compte de qui il appartiendra,
190 paires couvertures françaises, 3 points, légèrement avariées.
Aussi, pour clore une consignation,
10 caisses indiennes anglaises,
6 balles flanelles blanches et écarlates, et un assortiment général de marchandises sèches de saison. 21 nov

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
WM. BERGER, encanteur
JEUDI prochain, 23 du courant, à 11 heures du matin, rue de la Vieille Levée, No. 55, entre les rues Douane et Bienville, il sera vendu,
200 sacs café de la Havane,
100 caisses sucre Havane blanc, brun et jaune,
50 milliers cigares Regalias, Canones, et Milliares,
30 tercis amidon Osinoc.
4 dito gelée, sirop de Gouyave,
Conditions à la vente. 21 nov

PAR TRICOU & DUBEL.
IL sera vendu le jeudi 23 novembre 1843, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis:
6 actions de la presse à coton d'en bas,
50 actions de la banque des Améliorations,
30 do de la Compagnie d'Assurance des Marchands.
Conditions: Comptant.
16 nov—1—16 et 23

PAR TRICOU & DUBEL.
Succession de Telemachus Rodgers.
JEUDI, le 23 novembre 1843, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 octobre 1843, il sera vendu pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1o. Un lot de terre situé au faubourg Washington troisième municipalité, désigné par le lot No. 25 de l'ilet No. 11, compris entre les rues St. Fernand, Amour, Fort et Craps, et mesurant au pied américain 28 pieds 11 pouces de face à la rue du Fort, sur 112 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur; ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.
2o. ZALINE, quarteronne âgée d'environ 15 ans, et son enfant Laissant.
Conditions.—La propriété comptant, les esclaves un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du curateur, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant A. Mazureau, notaire, aux frais des acquéreurs.
23 oct—21 23 oct 7 et 23 n.

PAR TRICOU & DUBEL.
IL sera vendu jeudi le 23 novembre 1843, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis,
Le nègre JOHN, âgé d'environ 45 ans, créole de cette ville, bon cocher et bon domestique de maison, et bien connu.
Un peu adonné à la boisson et à une hernie.
Vente positive.
Conditions, comptant.
L'acte de vente pardevant Pascalis Labarre, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14 nov—14, 18 et 23

# VENTES A L'ENCAN.

Immeubles dans la troisième Municipalité
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
IL sera vendu à l'encan samedi, 25 du courant, à dix heures, à l'Arcade de Banks
Deux beaux lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Montegut, Grands Hommes et Casacalvo et séparés de la presse à coton (qui forme l'autre partie de l'ilet) par un mur en briques, ensemble avec les bâtisses qui y sont élevées [illegible] Montegut et [illegible]. Ces lots sont sur un terrain élevé et bien clôturé.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Adolphe Mazureau, notaire public.
Conditions: un quart comptant, la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit en billets endossés et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 23 nov—23,25

LES ESCLAVES.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
IL sera vendu à l'encan samedi 25 du courant, à l'Arcade de Banks, à midi,
Plusieurs beaux esclaves de famille et nègres de champ.
Plus de détails à la vente. 23 nov

Vente par ordre de bottes, souliers et chapeaux.
PAR VANWINCKLE & VINCENT
116 rue de Chartres.
VENDREDI 24 du courant, à 10 heures.
100 caisses bottes, souliers et brodequins, formant 10 lots à plus haut assortiment de la saison offert en vente.
Des catalogues et des échantillons seront prêts de bonne heure le matin de la vente. 23 nov

PAR WILLIAM G. HEWES.
SAMEDI prochain, 25 novembre, à midi, à l'Arcade de Banks,
Trois lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Livaudais, paroisse Jefferson, et désignés par les Nos. [illegible] de l'ilet 71, borné par les rues Quatrième, Washington et Chesnut, suivant un plan fait par C. A. [illegible] le 21 février 1840. Les lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur 135 pieds de profondeur [illegible]
Conditions: Moitié comptant, et la balance à 12 et 24 mois de crédit, en billets [illegible] avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Actes de vente pardevant Wm. Christy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 23 nov—2

PAR ABAT & COQUET.
Vente sans réserve de
Propriétés dans le Faubourg Tremé,
IL sera vendu, samedi 25 novembre 1843, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, à midi précis,
Un lot de terre situé au faubourg Tremé, formant l'encoignure des rues Claiborne et Villeré, ayant 30 pieds de face à la rue Claiborne, [illegible] pieds 5 pouces 6 lignes sur la ligne de fond, ensemble avec la maison qui s'y trouve, construite en bois et couverte en bardeaux, ainsi que les chambres de domestiques [illegible].
Un lot de terre situé au même faubourg, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Dumaine, St. Philippe et Robertson, [illegible] désigné sur un plan [illegible] ensemble avec la maison en bois, [illegible] cuisine, chambres à domestiques, puits, latrines, cour pavée [illegible].
Les plans de ces propriétés sont déposés à la Bourse de Cité. Les acquéreurs auront la faculté de [illegible] en briques ou à trois étages [illegible] prix de leurs acquisitions [illegible]
Conditions: Comptant.
Les actes de vente pardevant F. Percy, notaire public.

MEUBLES, GLACES
Vente pour cause de départ.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
IL sera vendu à l'encan, le jeudi 27 du courant, à dix heures du matin, dans la maison No. [illegible] rue Toulouse, entre les rues Dauphine et Bourbon, à la résidence de M. Adolphe [illegible]
Un bel assortiment de Meubles consistant en Lits, Armoires, Chaises, Glaces, Sofas, Pendules, Sideboards, etc., ainsi que de deux pianos, verres, [illegible] français convenables pour une salle de danse; [illegible] tables et cuisine.
Aussi: un excellent Cheval pour famille.
Et ensuite deux ou trois [illegible] jeunes bons domestiques.
Catalogue de la vente chez le soussigné. Pour l'inspection: à M. A. Pitche, 77 rue Royale.
23 nov—4

Succession de Rufino Thomas Fernandez.
PAR F. M. CROZAT, Encanteur.
MARDI, vingt-huit novembre 1843, à dix heures A. M., rue Ste. Anne, Nos. 45 et 51—En vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 novembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Rufino Thomas Fernandez, les effets mobiliers ci-après décrits, savoir:
Meubles de ménage, ustensiles de ménage, livres, argenterie, bijoux, un fond de magasin contenant des fournitures pour faiseuses, etc. 18 nov—9
Conditions, comptant.

Succession de Rufino Thomas Fernandez.
PAR F. M. CROZAT, encanteur.
LUNDI 4 décembre prochain, à 10 heures A. M. en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 novembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Rufino Thomas Fernandez, au No. 77, rue Ste. Anne.
Les objets mobiliers ci-après décrits, savoir—Catafalques, cercueils, chevaux, charrettes, matériaux, et fournitures de tous genres.
Conditions: comptant. 18 nov—14

Succession de Rufino Thomas Fernandez.
PAR F. M. CROZAT, encanteur.
MARDI 5 décembre prochain, il sera procédé, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 novembre 1843, pour le compte de la succession de Rufino Thomas Fernandez, à midi dans la rotonde de la Bourse St. Louis, à la vente des objets suivans, savoir:
Un Service en vermeil et une Montre en or, de valeur, etc. etc. Conditions: comptant. 18 nov—16

MOUSQUETS.
Par ordre du département de l'armement des Etats-Unis.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.
IL sera vendu à l'encan, le lundi, 18 décembre, à 10 heures à l'encan Mart, rue du Camp,
3000 Mousquets, de la manufacture de Harpers Ferry [illegible]
Vendus par ordres du département de l'armement des Etats Unis.
Conditions—comptant.
Ces armes pourront être vues la première semaine de décembre. 18 nov—1 m

Succession de M. K. Duffy.
PAR C. C. WHITLEY.
IL sera vendu à l'encan jeudi, 30 novembre 1843, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves.
Deux lots de terre situés à Gretna, paroisse Jefferson, et désignés par les Nos. 15 et 16, de l'ilet No. 2. Le lot No. 15 mesure 30 pieds de face sur l'avenue Lafayette et 150 pieds de profondeur (mesure anglaise). Le No. 16 mesure 30 pieds de face sur l'avenue Lafayette et 150 pieds de profondeur, et faisant face à la rue Second, le dit lot formant l'encoignure.
Conditions: comptant.
Les actes de vente en l'étude de W. Y. Lewis, notaire public. 31 oct—27

VENTE A L'ENCAN.
IL sera vendu le 16 décembre prochain, à midi, dans la rotonde de la Bourse St. Louis, par le ministère de J. B. [illegible] encanteur, les lots de terre ci-après décrits
1o. Un lot de terre situé au faubourg Washington, (district) ayant 30 pieds et 5 pouces de face sur la rue Moreau, entre la rue St. Ferdinand et la presse à coton, sur cent cinquante neuf pieds de profondeur.
2o. Vingt deux lots de terre formant tout l'ilet compris entre les rues [illegible] Murat, Feliciana et Clouet, désignés sur un plan [illegible] plan original dressé par La. Jos. Pilié, déposé [illegible] le 17 mai 1843, déposé en l'étude de C. Pollock, notaire.
3o. Quatre lots de terre désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9 de l'ilet No. un sur le plan ci-dessus mentionné, compris entre les rues Grands Hommes, Craps, Louisa et Piété, lesdits quatre lots ayant ensemble [illegible] chacun 32 pieds de face à la rue Piété, sur 118 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.
4o. Six lots de terre désignés par les Nos. 4, 9, 10, 11, 12 et 13 de l'ilet No. six du même plan, compris entre les rues Amour, Louisa, Bons Enfans et Clouet—le lot No. 4 ayant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Louisa, sur cent trente-huit pieds trois pouces de profondeur, et les Nos. 10, 11, 12, contigus et ayant chacun 30 pieds de face à la rue des Bons Enfans, sur 123 pieds de profondeur et le lot No. 13 ayant 30 pieds 8 pouces de face à la rue des Bons Enfans sur 120 pieds de profondeur.
5o. La moitié indivise de trois lots de terre situés sur la batture de la 3me. municipalité, entre les rues Marigny et Mandeville, (mesure française) vingt pieds [illegible] par les Nos 7, 8 et [illegible] dans un plan [illegible] le 19 février 1838, dépose en l'étude de Mr. Cuvillier, notaire, en contient [illegible] les améliorations en bâtisses à trois étages qui se trouvent sur lesdits lots de terre.
Cette vente sera faite aux conditions suivantes, savoir: un cinquième comptant, et la balance à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, clause pénale de dix pour cent d'intérêt en cas de non paiement à échéance. Hypothèque spéciale sur les immeubles vendus jusqu'à parfait paiement avec la clause de non aliénation.
N. B.—Les banquettes sur le lot de terre premièrement décrit, ainsi que sur les quatre lots de terre troisièmement décrits sont faites et payées.
Les plans desdits terrains seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.
Les actes de vente pardevant Achille Chiapella, notaire, aux frais des acquéreurs. 20 nov

FROMENT—[illegible] sacs, à vendre par
SCHULTS, MADDEN & LEACH,

PAR [illegible]
Journal [illegible]
[illegible]
POUR [illegible]
CHAUX ET CIMENT
BRIQUES A F[illegible]
Constamment [illegible]
PAPIER à lettres [illegible]
ARROW-ROOT [illegible]